

À l'Aéroport International de N'djili, la Rotonde passe de l'homme de Néandertal à l'Homo oeconomicus

Article en page 10.

THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1660 | Lundi 23 mars 2026 | 20 pages €7 \$8

Kwilu honoré



Le siège de l'Exécutif du Kwilu à Bandundu Ville, qui loge les bureaux du Gouverneur, en plein cœur de la ville, symbole de l'État. DR.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Le Kwilu se sent honoré



Le siège de l'Exécutif du Kwilu à Bandundu Ville, qui loge les bureaux du Gouverneur, en plein cœur de la ville, symbole de l'État. DR.

On avait tant craint pour la province. Cette Conférence des Gouverneurs - la XIIIème de l'histoire - aurait-elle lieu ? Si oui, où se tiendrait-elle ? Dans le Kwilu - si oui, dans quelle ville ? - ou ailleurs, dans une autre province ?

Annoncées solennellement le 13 juin 2025 à la clôture de la XIIème Conférence organisée à Kolwezi, dans la province de Lualaba, confirmées le 11 novembre 2025 par une ordonnance présidentielle lue à la Radiotélévision nationale, Rtcn, ces assises auraient dû avoir lieu mi-décembre 2025 dans la province du Kwilu mais elles ont connu des vas-et-vient au point où le doute commençait à s'installer dans l'opinion des politiques sur la tenue effective de ces assises hautement stratégiques d'échange politico-économique national devenues une institution. Le premier report, nul doute, s'est justifié à la suite de l'invitation du président américain Donald Trump adressée au président congolais Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo de se rendre à Washington pour la

signature de l'accord du 4 décembre 2025 avec le président rwandais Paul Kagame.

Dans un texte mis en ligne le 29 novembre sur le site @Presidence_RDC, le Chef de l'État annonçait ce qui suit : « Je me rendrai à Washington pour entériner l'accord signé avec le Rwanda sous l'égide des États-Unis et qui a déjà été rendu public en toute transparence ».

Pouvait-on prévoir cet agenda, à Kolwezi, à la clôture de la XIIème Conférence des Gouverneurs où la XIIIème Conférence fut annoncée ? Le report de décembre n'a été rien d'autre qu'un problème d'agenda hautement diplomatique du Président de la République. Un cas de force majeure. Mais les reports suivants furent plutôt troubles, le moins que l'on puisse dire.

INFRASTRUCTURES? RUMEURS?

Tenir des assises d'une telle importance implique des questions d'accueil. Et la situation géographique du chef-lieu de la province du Kwilu se présentait en première ligne. Y aller, pour des délégations officielles requiert la voie aérienne. Or, l'Aéroport national de

Basoko, à Bandundu, est tout - il faut le dire - sauf un aéroport aux normes OACI ou IATA. Situé en plein centre-ville, entouré de part en part par des habitations, l'aéroport a été transformé en point de passage obligé par les riverains. On y voit même des animaux errer sur la piste. Un vrai problème de sécurité pour les personnes comme pour les aéronefs. Quant à l'état de la piste d'atterrissage et de décollage comme à celui du tarmac, impossible pour les avions d'un certain type de s'y rendre.

Il fallait donc d'urgence entreprendre des travaux. Une convention fut aussitôt signée entre la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme et l'Office des Routes et les fonds immédiatement mis à disposition de l'Office des Routes. Mais la situation de Bandundu Ville, l'absence des carrières des concassés recommandés pour le béton bitumineux outre l'absence des matériaux pour l'asphaltage et le concassage, l'absence d'engins requis, les difficultés d'amener ces cargaisons depuis Kinshasa qui ne pouvait être possible que par la voie routière inexistante ou par la voie fluviale qui nécessiterait plusieurs jours voire plusieurs semaines,

a bloqué l'Office des Routes qui avait gagné le marché et qui semblait vouloir renvoyer à des années-lumière l'organisation de ces assises dans la ville de Bandundu. Au fait, avait-on mûri ces questions avant l'annonce de la décision de tenir cette conférence à Bandundu Ville ? Outre cela, la ville n'a pas d'infrastructures d'accueil. À commencer par des établissements hôteliers où logeraient les centaines d'officiels (gouverneurs, présidents des assemblées provinciales des vingt-six provinces, les ministres du gouvernement central, l'occasion de ces conférences est toujours celle de la tenue d'un Conseil des ministres, leurs délégations) et des bâtiments administratifs pouvant abriter les travaux. L'électricité, l'eau, la voirie urbaine, etc., constituaient d'autres défis dressés face à cette conférence. Comment oublier la question majeure de sécurité dans un espace où la milice Mobondo sévit quand des rumeurs de toutes sortes sont répandues sur les réseaux sociaux ? Plusieurs descentes des dirigeants de la RVA-SA dans la province avaient conduit à des constats accablants. D'où l'annulation de la convention

avec l'Office des Routes. Sur les questions d'infrastructures, à Kinshasa, le gouvernement sensibilisé a décidé de mettre les bouchées doubles. Début mars, John Banza Lunda, ministre des Infrastructures et Travaux publics s'est rendu à Bandundu ville et à Kikwit, la grande ville de l'espace Grand Bandundu, entouré des services relevant de son secteur, l'Agence congolaise des grands travaux, l'Office des voiries et drainage, le Fonds national d'entretien routier et le Bureau technique de contrôle. Un déplacement qui témoignait d'une inquiétude réelle au sommet de l'État où les lenteurs dans la réalisation des travaux risquaient de compromettre l'image du gouvernement central. Lors de cette visite, le gouverneur du Kwilu, le Dr Philippe Akamituna Ndolo avait présenté les infrastructures destinées à l'accueil des délégations, la salle prévue pour le Conseil des ministres, les chapiteaux acquis par la province pour abriter les travaux, la piste aérienne, etc. Le Dr Philippe Akamituna Ndolo a vanté les efforts consentis pour améliorer l'éclairage public, symbole d'une ville en quête de modernité.

Il restait à appuyer sur l'accélérateur, la délégation reconnaissant unanimement que, face aux échéances, le rythme d'exécution des travaux était inacceptable. Mais voilà que malgré toutes ces craintes, la XIIIème Conférence des Gouverneurs se tient dans le Kwilu, dans l'espace Grand Bandundu. C'est signe d'une parole donnée et tenue par la plus haute Autorité du pays, le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Selon le programme qui se murmure dans certaines oreilles - à encore préciser - le président de la République profiterait de sa présence à ces assises pour descendre dans la grande ville de la contrée, Kikwit. Il pourrait effectuer une descente à Kakobola, sur la rivière Lufuku près de Gungu qui abrite les chutes du même nom. Certains annoncent qu'il devrait sur place appuyer sur le bouton pour lancer l'éclairage à la contrée. C'est un honneur pour le Kwilu qui reçoit cette XIIIème Conférence malgré tant de gaps dans l'organisation. C'est, de la part de l'État, signe de considération que les originaires devraient apprécier.

T. MATOTU ■

Si l'homme irremplaçable n'existe pas, Jules Alingete est pleuré à l'IGF

Certes, on dit qu'«il n'est pas de personne irremplaçable» et en même temps que «c'est l'homme qui fait la fonction». Ce qui signifie ici que la personnalité, les compétences et l'autorité d'un individu façonnent et définissent le poste qu'il occupe, plutôt que l'inverse. Une vision centrée sur le leadership charismatique, où l'individu impose sa marque et marque son territoire, contrairement à l'adage « la fonction fait l'homme ».

Qui n'avait été surpris - le moins que l'on puisse dire - par

le départ inattendu de Jules Alingete Key de l'IGF, l'Inspection Générale des Finances, cet homme surnommé «l'Alligator», départ annoncé par l'ordonnance présidentielle lue le 7 mai 2025 sur la chaîne nationale Rtnc le mettant à la retraite?

L'homme régulièrement vanté par le Chef de l'État Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo lui-même, primé à l'étranger, jusqu'à ce jour invité à l'extérieur pour son intelligence et son expérience, avait été tellement combattu au point de courir le risque de perdre la vie que la sagesse commandait qu'il soit mis un moment à l'abri pour le protéger. Mais voilà que peu après, un pan du pays se lève avec courage

pour regretter son départ. Des membres de la société civile ouvrent la bouche et font des déclarations publiques. Le cas de l'ONG Congo n'est pas à vendre, CNPAV, qui exprime sa vive inquiétude face à ce qu'elle qualifie de recul dans la lutte contre la corruption au Congo. Dans une déclaration, l'ONG regrette ni plus ni moins l'affaiblissement de l'Inspection Générale des Finances et de sa célèbre « patrouille financière » introuvable, redoutée jadis par des détournateurs des deniers publics lors des années Alingete. Pour l'ONG, le départ de l'Inspecteur Général des Finances-Chef de Service a été un point de bascule pour ce service public attaché à la présidence de la

République.

L'IGF AUX OUBLIETTES?

Ce départ est intervenu dans un contexte de fortes pressions exercées par des réseaux mafieux, dérangés par les enquêtes et les révélations menées la Patrouille financière sous Jules Alingete Key. L'ONG appelle à une relance effective et indépendante des mécanismes de contrôle des finances publiques, estimant que la transparence et la redevabilité restent des piliers essentiels pour la bonne gouvernance dans le pays. Avis que prolonge Jimmy Kande, lanceur d'alerte et membre de l'ONG. « J'ai évoqué certes des faits qui sont intervenus au début du mandat du président Félix Tshi-

sekedi, mais ce n'est pas comme s'ils se sont arrêtés après ». Le lanceur d'alerte souligne que plusieurs affaires d'irrégularités ont continué à émerger dans la gestion des entreprises publiques. Tels des paiements effectués dans des conditions opaques à des opérateurs ayant obtenu des marchés de manière douteuse, outre des soupçons de détournements de fonds destinés à des secteurs sensibles, y compris l'armée. « On a vu même l'argent destiné à l'achat de matériels de guerre être détourné, sans pour autant que des responsables soient traduits en justice ». Pour Jimmy Kande, la relance de l'IGF sous le mandat de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo

avait constitué l'un des rares signaux positifs. Bien que la perfection n'existe nulle part, l'IGF avait le mérite de révéler régulièrement des faits de corruption et d'imposer un certain contrôle en amont des dépenses publiques. « Le travail de l'IGF, qui était mis en avant, montrait très clairement qu'il y avait beaucoup d'irrégularités. Cela a permis, à un certain moment, même une augmentation des recettes publiques ». Jimmy Kande fait le constat d'un net recul de la visibilité et de l'impact de ce service de l'État. « Aujourd'hui, on n'entend plus parler de l'IGF. Elle semble être devenue pratiquement une institution morte ». L'homme estime que

le travail de l'IGF avait pu déranger des intérêts puissants. Pour lui, « l'impression est que la lutte contre la corruption a été désormais mise aux oubliettes ». Dans son livre Histoire du Congo, de Mobutu à Tshisekedi, ce que je sais, Paris, 2026, Le Cherche Midi, Tryphon Kinikiey Mulumba écrit : « Dépourvu de carte d'un quelconque parti, ceux qu'il traque lui prétent pourtant appartenances et intentions politiques. Bien sûr, Alingete n'est pas seulement aimé. Il est même détesté à un point tel qu'il arrive qu'on le présente comme le financier des « Bakata... Katangais », les bandits qui égorgent de paisibles citoyens dans des villages et centres urbains ». **D. DADEI**

À l'est, le mois de février a connu moins de combats

Selon Le Baromètre Sécuritétaire du Kivu, Kivu Security Tracker, KST, projet opéré par Ebuteli, un institut congolais de recherche sur la politique, la gouvernance et la violence, basé à Kinshasa, documente et cartographie de la violence armée dans les provinces de l'est, Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu, qui s'est donné pour objectif de répertorier et trianguler tous les incidents de morts violentes de civils, d'affrontements, d'enlèvements et de kidnappings contre rançons perpétrés par les acteurs armés, le mois de février 2026 a été marqué par au moins 207 incidents sécuritaires, dont 94 affrontements armés, 29 enlèvements et 84 tueries de civils.

Si ce total mensuel est le plus bas depuis octobre 2025, écrit Le Baromètre, il ne traduit pas pour



Les drones seraient de plus en plus utilisés lors des affrontements à l'est. DR.

autant une amélioration de la situation sécuritaire dans les Kivu et l'Ituri.

« D'une part, le mois de février, plus court, enregistre mécaniquement moins d'incidents que les autres. D'autre part, certains actes de guerre qui se sont produits parfois hors de la zone de couverture du projet et sans faire de victime, comme les attaques

de drone kamikazes sur l'aéroport de Kisangani n'apparaissent pas dans ces données mais témoignent néanmoins d'une intensification du conflit ».

COMBATS AFC/M23/RDF.

L'AFC/M23 et les RDF, Forces de défense rwandaises ont été impliqués dans la majorité des affrontements armés (48

sur 92). Ils se sont notamment concentrés sur le territoire Masisi, au Nord-Kivu avec 28 incidents documentés, soit près d'un tiers du total. La coalition armée pro-rwandaise a également revendiqué de nouvelles attaques de drone sur l'aéroport de Kisangani, principal centre de commandement des drones des Forces Armées

congolaises, FARDC. Ceci n'a pas empêché les FARDC d'intensifier l'usage de drones contre l'AFC/M23, lui infligeant des pertes significatives. Les Forces Démocratiques Alliées, ADF, ont été auteures de la majorité des homicides (56 civils tués) et des enlèvements perpétrés par des acteurs armés durant la période. Dans l'Ituri, les combattants de

la Convention pour la Révolution Populaire, CRP, ont poursuivi leurs actions violentes ciblant désormais des civils, y compris des notables issus de la communauté Hema, qu'ils prétendent protéger. Les combattants de la Coopérative pour le Développement du Congo, Codeco, ont continué à observer une certaine retenue. Les principales lignes de front entre la coalition gouvernementale et l'AFC-M23/RDF sont demeurées figées et aucune reconfiguration territoriale majeure n'a été enregistrée depuis le retrait des troupes de la rébellion de la ville d'Uvira en janvier. « Ce qui ne signifie pas une accalmie », écrit Le Baromètre. « L'utilisation des vecteurs aériens par toutes les parties au conflit du M23 est de plus en plus fréquente. Les 1er et 5 février, l'aéroport international de Kisangani-Bangboka, a été cible d'une série d'attaques par drones kamikaze, revendiquée par la rébellion de l'AFC/M23. Elle visait le centre de commandement des

drones des FARDC. Ces engins auraient été abattus par les FARDC et leurs alliés sans faire de dégâts. Le 24 février, les FARDC ont ciblé une maison située dans la ferme de Kishusha près de la cité minière de Rubaya, en territoire de Masisi dans le Nord-Kivu ». Selon plusieurs sources concordantes, « une réunion du commandement militaire de la rébellion s'y tenait. L'attaque de fait au moins neuf morts, dont le « colonel » Willy Ngoma, porte-parole militaire du M23. Les affrontements se sont également poursuivis, notamment entre le M23 et les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda, FDLR. Le 1er février, dans le territoire de Rutshuru, au village Chahi, des combattants du M23 en patrouille sont tombés dans une embuscade tendue par des éléments des FDLR. Il pourrait s'agir de représailles suite aux attaques du M23 sur leurs positions survenues au mois de janvier ». **ALUNGA MBUWA**

La première rentrée parlementaire d'Aimé Boji

Dans son premier oral de rentrée parlementaire à l'ouverture solennelle de la session ordinaire de mars 2026, le président de l'Assemblée nationale Aimé Boji Sangara Bamanyirue, porté le 13 novembre 2025 à la tête de la deuxième institution du pays, s'est présenté sans réserve comme un partisan du président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo comme le pays n'en a jamais connu à ce jour depuis la première alternance démocratique et pacifique intervenue le 24 janvier 2019, avec l'investiture comme président de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Se rappelle-t-on comment et pourquoi la PPRD-FCC Jeanine Mabunda Lioko Mudiayi fut destituée. Certes, elle céda le marteau à Christophe Mboso N'Kodia Pwanga, un FCC repent. Mboso céda le marteau à un CACH, Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi, soupçonné d'infidélité, poussé à la démission le 22 septembre 2025. Le 13 novembre 2025 c'est Aimé Boji Sangara Bamanyirue, candidat unique de l'Union Sacrée, présenté comme un proche du Chef de l'État, qui reprit le marteau. Le discours de Boji Sangara prononcé lundi 16 mars 2026 ne fait aucun doute sur ses convictions. Dès l'entame, il appelle les Congolais, à se « mettre debout, quelqu'en soit le prix, tous unis derrière le Président de la République, Chef de l'État, Commandant Suprême de nos forces de défense et de sécurité ». Il poursuit : « L'heure n'est pas aux divisions internes, mais plutôt au rassemblement de toutes les forces vives de la nation pour faire échec à l'ennemi. Pour y arriver, j'exhorte toutes les Congolaises et tous les Congolais, de tous bords, de mettre de côté leurs divergences et de se ranger comme un seul homme, derrière le Président de la République, Son Excellence



Il se présente comme celui qui incarne le mieux la vision du Président de la République. DR.

Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Commandant Suprême des FARDC, garant de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de notre pays ». Sur le dialogue qui fait grand débat, Boji s'exprime : « La perspective d'un dialogue national, évoquée par plusieurs acteurs de la vie politique et sociale, devra être examinée avec responsabilité et lucidité. Pour ma part, tout dialogue national sincère doit avoir pour objectif, de renforcer la cohésion nationale, de consolider nos institutions et de préserver l'unité de la République. Il ne saurait en aucun cas servir de blanchisserie, ni d'opportunité pour fragiliser l'ordre constitutionnel établi et, encore moins, remettre en cause les acquis démocratiques de notre pays. Dans cette perspective, l'Assemblée nationale accompagnera volontiers toute initiative de dialogue sur le sol congolais, engagée sous l'autorité du Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo ». Sur les accords de Washington critiqués par une portion de l'opposition, le président de l'Assemblée nationale recadre fermement l'opposition. « Il me paraît nécessaire de recadrer avec fermeté certains compatriotes malveillants, qui ont récemment tenu des

propos erronés, fondés sur des informations inexactes et ne reflétant ni le contenu réel, ni l'esprit de cet Accord. À ma connaissance, cet Accord n'entame en rien la souveraineté de notre pays, et ne brade nullement nos actifs miniers ; il vise au contraire à renforcer les capacités de la RDC à valoriser ses ressources stratégiques, et à consolider des partenariats transparents et mutuellement bénéfiques ». Il ne s'arrête pas en si bon chemin : « Qu'il me soit permis ici de réitérer solennellement l'engagement de l'Assemblée nationale à accompagner, avec responsabilité et vigilance, la mise en œuvre de cet Accord, dans l'intérêt supérieur de la sécurité des populations et de la stabilité régionale ». Il se félicite des « sanctions récentes, imposées par l'administration américaine contre l'armée rwandaise et quatre de ses généraux, (qui) constituent à cet égard un signal fort et une preuve éloquentes que la communauté internationale est désormais résolue à veiller au respect par toutes les parties des engagements pris ». Nul doute cet homme est celui dont le président de la République avait besoin à la tête de cette institution, en ce moment, face à 500 députés nationaux. Ci-après en intégralité.

C'est avec un profond sens du devoir républicain et un attachement constant aux valeurs de notre démocratie que je prends la parole, ce jour, devant cette Auguste Assemblée, à l'occasion de l'ouverture solennelle de la session ordinaire de mars 2026, telle que prévue par les dispositions pertinentes des articles 115 de la Constitution et 68 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale. La date légale et réglementaire du 15 mars, tombant un dimanche cette année, l'ouverture solennelle de cette session se tient aujourd'hui, lundi 16 mars, premier jour ouvrable qui suit la date constitutionnelle d'ouverture de la session. Cette session s'ouvre dans un contexte international marqué par de profondes mutations géopolitiques, des tensions sécuritaires persistantes dans plusieurs régions du monde, ainsi que des incertitudes économiques qui affectent les chaînes d'approvisionnement, les marchés financiers et les équilibres énergétiques. Les rivalités stratégiques autour des ressources naturelles critiques, indispensables à la transition énergétique et aux technologies du futur, redessinent progressivement les rapports de puissance entre les États. Plus récemment, les escalades au Moyen-Orient

nous rappellent combien la paix est si fragile, et combien les drames humanitaires interpellent la conscience universelle. Cette situation place les nations face à l'exigence de résilience et d'adaptation. Notre pays, la RDC, n'échappe pas à cette réalité. Dans ce nouvel environnement mondial, notre pays, la République Démocratique du Congo, occupe une place particulière et est appelée à jouer un rôle croissant dans la recomposition économique et géopolitique mondiale du fait de l'abondance de ses ressources stratégiques, de sa position géographique au cœur du continent africain et de son grand potentiel démographique et économique. La RDC doit néanmoins continuer à affirmer sa vocation de Nation responsable, attachée à la paix et au respect du droit international. Cependant, au moment même où ces opportunités se dessinent à l'horizon, notre Nation continue d'être éprouvée par une situation sécuritaire préoccupante dans sa partie orientale. Les violences armées, les déplacements massifs et récurrents des populations et les atrocités commises contre les civils continuent d'affliger nos compatriotes avec un très lourd bilan en pertes humaines. À cela s'ajoutent la destruction environnementale, l'effritement quasi-total du

tissu économique et une crise humanitaire sans précédent. Les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu sont en proie à l'agression du Rwanda et ses supplétifs de l'AFC/M23 qui occupent, depuis début 2025, des portions du territoire national dont les villes de Goma et de Bukavu, au mépris de notre souveraineté, de notre intégrité territoriale et de toutes les règles du droit international. L'occupation temporaire de la ville d'Uvira au mois de décembre 2025 avait provoqué des déplacements massifs des milliers des compatriotes, principalement vers le Burundi et la Tanzanie. Leur retour volontaire est attendu dans les prochains jours. Au Nord Kivu, notamment en territoires de Beni et Lubero, et dans une partie de l'Ituri, les ADF/ISCAP continuent de causer mort et désolation. Ce groupe terroriste radical, affilié à l'État Islamiste depuis 2017, mène des attaques meurtrières contre les civils dans une guerre asymétrique, d'une brutalité hors pair, comme c'est le cas, depuis le 11 mars, dans les villages de Muchacha, Mavuvu et Penge dans le territoire de Mambassa en Ituri. Toujours sur le registre sécuritaire, il subsiste d'autres préoccupations urgentes qui exigent du Gouvernement une action plus soutenue. Il s'agit notamment de la milice Mobondo qui continue de poser des actes de violence et d'exactions dans les provinces de Mai-Ndombe, du Kwango, du Kwilu et dans les périphéries de la ville de Kinshasa ; et de la criminalité urbaine avec le phénomène Kulu-na, principalement dans la ville de Kinshasa. Face à cette situation sécuritaire préoccupante et complexe, les Forces de défense de la République Démocratique du Congo, soutenues par le peuple congolais, restent engagées et plus que déterminées à défendre la patrie et à protéger nos compatriotes. C'est ici le lieu de saluer le patriotisme, la bravoure et la résistance de nos compatriotes dans les territoires occupés, qui refusent de se soumettre à cette imposture de l'occupation étrangère (suite en page 5).

Boji appelle les Congolais à se mettre debout derrière le Président

(suite de la page 4).

de nos terres, en compli-
cité avec quelques com-
patriotes égarés.

Trop c'est trop ! Voilà
pourquoi nous devons
donc, quelqu'en soit le
prix, tous unis derrière
le Président de la Répu-
blique, Chef de l'Etat,
Commandant Suprême
de nos forces de défense
et des sécurités, nous
mettre debout, conformé-
ment à l'article 63
de notre Constitution,
assumer notre droit et
notre devoir sacré de
restaurer la paix et de
défendre l'intégrité de
notre territoire. Congo-
lais To Telema ! Avant de
poursuivre mon propos
de ce jour, je nous prie
de bien vouloir consacrer
un moment de recueillement
en mémoire de nos
compatriotes, civils et
militaires, qui ont perdu
leurs vies, de janvier
2025 à ce jour, de suite
de cette guerre injuste
dans l'Est de notre pays,
des massacres perpétrés
par les ADF, de la vio-
lence des Mobondo et de
la précarité des condi-
tions de vie dans des
camps des réfugiés.

De nombreux compa-
triotés ont également
péri dans des naufrages
sur le fleuve Congo, sur
nos rivières et sur nos
lacs. Des éboulements
ont également emporté
une vingtaine des vies
humaines dans les sites
miniers de Tulizembe et
de Safi dans la province
du Lualaba. Et dans le
Nord-Kivu, plus de 800
autres concitoyens sont
morts, en l'espace d'en-
viron 40 jours, dans la sé-
rie d'éboulements sur-
venus dans les périmètres
miniers de Rubaya dans
le Masisi, après des
pluies diluviennes dans
un contexte de creusage
intensif et illégal de
mines, orchestré par les
Rwanda/M23/AFC, lais-
sant la population dans
un état de choc.

Une pensée pieuse éga-
lement, en mémoire de
nos collègues Députés,
en fonction et honoraires,
qui nous ont quittés.

Il s'agit notamment de:

- l'Honorable Patrice Kitebi Kibol Mvul, Député en fonction ;
- l'Honorable Anzuluni Bembe Isilyonyoni, Président Honoraire ;
- l'Honorable Marie Kasa-Vubu Kiatazabu, Députée Honoraire ;
- l'Honorable Roland Lumumba, Député Honoraire ;
- l'Honorable Félix Robert Mukadi Waba Kashama, Député Honoraire. Sur ce, je nous prie de bien vouloir nous lever pour observer une minute de silence en leur mémoire. Dans cette tragédie prolongée dans la partie orientale de notre

pays, les femmes congo-
laises portent un fardeau
particulièrement lourd
: violences sexuelles,
perte de leurs proches,
déracinement, précarité
extrême et j'en passe.
Malgré ces souffrances
indicibles vécues durant
plusieurs décennies, les
femmes de l'Est de notre
pays, faisant preuve
d'une résilience hors
du commun, affrontent
chaque jour de leur vie,
avec une dignité et un
optimisme admirable.
C'est pourquoi, l'Assem-
blée nationale, au nom de
tout le peuple congolais,
rend un hommage mérité
à leur courage, et réaf-
firme son engagement à
soutenir toutes les initia-
tives visant à restaurer la
paix, la justice, la répara-
tion pour les victimes et
à lutter contre les inéga-
lités de genre.

(Sur la date du 8 mars):
Ensemble, nous avons
le devoir de construire
un avenir plus juste
et plus égalitaire pour
toutes les Congolaises
et ce, en reconnaissance
de leur contribution
substantielle à la vie de
notre Nation. C'est dans
cette optique qu'il sied
de souligner le rôle de
champion de la masculi-
nité positive efficacement
joué par le Président de
la République, Chef de
l'Etat, Son Excellence
Félix-Antoine Tshisekedi
Tshilombo qui, dès son
avènement à la magis-
trature suprême, a su
démontrer que la mascu-
linité ne signifie ni la do-
mination et encore moins
la violence, mais plutôt
le respect, la solidarité et
l'engagement en faveur
de l'égalité des sexes et
le respect des droits des
femmes. Pour preuve,
c'est grâce à Son action,
que la représentativité
de la femme dans les
institutions, a connu des
progrès très significatifs
au cours des dernières
années. À titre illustratif,
le taux de représentati-
vité de la femme au sein
du Gouvernement cen-
tral est passé de 9,5% en
2016 à 32% aujourd'hui,
dans un Gouvernement
dirigé, pour la toute
première fois de notre
histoire, par une femme
en la personne de Mme
Judith Suminwa Tuluka.
De même, je voudrais sa-
luer la présence de trois
formidables femmes,
collègues Députées natio-
nales au sein du Bureau
de notre Chambre, sans
oublier celles qui dirigent
les trois Commissions
permanentes et le Co-
mité des sages. Dans
l'ensemble et, contrai-
rement aux législatives
précédentes, le nombre
de nos collègues femmes
qui, jadis, ne dépassait
pas 55, est aujourd'hui de
73 Députées. Mon sou-
hait le plus cher est que

cette tendance haussière
se poursuive. Je voudrais
ici, au nom de tous mes
collègues hommes, saluer
votre engagement, votre
courage et votre détermi-
nation. Vous portez
avec dignité la voix, les
aspirations et l'espé-
rance de millions de
Congolaises, longtemps
sous-représentées dans
la vie publique. Votre
présence renforce la
légitimité et la richesse
de notre démocratie,
car une nation ne se
construit plus solidement
que lorsque les femmes
participent pleinement à
l'élaboration des lois et
aux grandes décisions de
la République. Veuillez
trouver ici l'expression
de notre reconnaissance
et de notre encourage-
ment à poursuivre, avec
la même ardeur, votre
noble mission au service
de la Nation.

Pour revenir à la question
sécuritaire, je voudrais
préciser que l'Accord de
paix entre la République
Démocratique du Congo
et la République du
Rwanda, signé le 27 juin
2025 à Washington DC,
a pour objectif principal,
de mettre fin à ce cycle
infernal d'insécurité dans
l'Est de notre pays. Cet
accord, conclu sous les
auspices de la commu-
nauté internationale et
validé par les deux Chefs
d'Etat, en présence du
Président des États-Unis
d'Amérique, le 4 dé-
cembre 2025, constitue
une étape décisive dans
la recherche d'une paix
durable dans la région
des Grands Lacs.

Il appartient désormais à
notre Parlement, d'exa-
miner avec responsa-
bilité, le projet de loi
autorisant la ratification
de cet Accord de paix,
réceptionné des mains de
Madame la Première Mi-
nistre, le samedi 7 mars
2026. Cet examen devra
être mené dans l'intérêt
supérieur de la Nation,
avec la conviction que la
paix véritable repose à
la fois sur la sécurité, la
justice et le respect de la
souveraineté de chaque
État. Qu'il me soit permis
ici de réitérer solennel-
lement l'engagement de
l'Assemblée nationale à
accompagner, avec res-
ponsabilité et vigilance,
la mise en œuvre de cet
Accord, dans l'intérêt
supérieur de la sécurité
des populations et de la
stabilité régionale.

Je voudrais aussi saluer
le rôle central joué par les
États-Unis d'Amérique
et son Président, dont
l'implication personnelle
a contribué à la création
des conditions pour un
dialogue responsable
entre les deux pays et
un engagement ferme
vers une paix durable.
Les sanctions récentes,
imposées par l'adminis-

tration américaine contre
l'armée rwandaise et
quatre de ses généraux,
constituent à cet égard
un signal fort et une
preuve éloquentes que la
communauté internatio-
nale est désormais réso-
lue à veiller au respect
par toutes les parties des
engagements pris.

Dans la même dyna-
mique diplomatique,
notre pays a conclu,
le 4 décembre 2025 à
Washington, avec les
États-Unis d'Amérique,
un Accord de partena-
riat stratégique. Ce
partenariat ouvre des
perspectives importantes
dans les domaines des
investissements, de la
sécurité, de la valorisa-
tion responsable de nos
minerais stratégiques,
ainsi que du développe-
ment des infrastructures
et des chaînes de valeur
industrielle. À ce sujet,
il me paraît nécessaire,
de recadrer avec fermeté
certains compatriotes
malveillants, qui ont
récemment tenu des
propos erronés, fondés
sur des informations
inexactes et ne reflétant
ni le contenu réel, ni
l'esprit de cet Accord.

À ma connaissance, cet
Accord n'entame en rien
la souveraineté de notre
pays, et ne brade nulle-
ment nos actifs miniers;
il vise au contraire à ren-
forcer les capacités de la
RDC à valoriser ses res-
sources stratégiques, et à
consolider des partena-
riats transparents et mu-
tuellement bénéfiques.
Je suis d'avis que dans
un débat national, qui
mérite rigueur et respon-
sabilité, il est essentiel
que les prises de position
publiques s'appuient sur
des faits établis, plutôt
que sur des interpréta-
tions subjectives sus-
ceptibles d'induire notre
peuple en erreur. C'est
de notre responsabilité
commune ! Par ailleurs,
je tiens à réaffirmer avec
force que cet engagement
ne restreint aucunement
l'ouverture de notre pays
aux autres investisse-
ments internationaux.
Bien au contraire, au
regard de l'abondance
et de la diversité de
ses ressources, notre
pays demeure une terre
d'opportunités, ouverte
à tous les partenaires de
bonne foi. Au-delà du
secteur minier, des pers-
pectives considérables
existent notamment dans
l'agriculture et la trans-
formation des produits
agricoles, le tourisme,
l'énergie, les télécommu-
nications et bien d'autres
domaines porteurs de
croissance, d'emplois et
de prospérité partagée.
C'est dans cet esprit
d'ouverture, de coopé-
ration équilibrée et de
développement durable
que la RDC entend pour-

sivre son engagement
avec la communauté
internationale. Il sied
toutefois de rappeler que
la mise en œuvre de cet
Accord stratégique est
tributaire, d'une part, de
l'amélioration du climat
des affaires, et d'autre
part, de l'augmenta-
tion significative de la
production en énergie
électrique, pour faciliter
la transformation locale
des minerais. C'est dans
cette perspective que
l'Assemblée nationale
attend de recevoir sans
délai, pour examen, le
projet de loi sur le Bar-
rage d'Inga. Au cours de
cette session, l'Assemblée
nationale aura également
à se prononcer sur la
ratification de cet Accord,
dont, à notre humble
avis, l'ambition n'est
rien d'autre que celle de
contribuer à la transfor-
mation de notre potentiel
économique en réelle
prospérité pour le peuple
congolais. Au-delà de ces
Accords, la diplomatie
congolaise prend son
élan dans l'espace inter-
national. En effet, notre
pays assume aujourd'hui
des responsabilités ma-
jeures sur la scène inter-
nationale. Son élection
comme membre, à la fois,
du Conseil de Sécurité
et du Conseil des droits
de l'homme des Nations
Unies, sa présence à la
Commission de paix et
de Sécurité de l'Union
Africaine, traduisent la
confiance que la Commu-
nauté internationale et
l'ensemble des peuples
des Nations Unies,
placent dans le rôle
qui est le nôtre dans le
monde et sur le continent
africain. Dans la même
dynamique, la candida-
ture de la République
Démocratique du Congo
à la tête de l'Organisa-
tion Internationale de la
Francophonie, traduit
notre volonté de partici-
per davantage à l'orienta-
tion stratégique de cette
communauté de nations,
unies par la langue fran-
çaise, mais surtout par
des valeurs communes de
solidarité, de dialogue et
de coopération. Soutenir
cette candidature, c'est
affirmer que l'Afrique - et
singulièrement la RDC -
constitue désormais l'un
des principaux foyers
d'expansion, de créati-
vité et de rayonnement
de langue française dans
le monde. C'est dans cet
esprit que l'Assemblée
nationale entend accom-
pagner avec détermi-
nation, la candidature
de notre compatriote,
Madame Juliana Amato
Lumumba, portée par le
Gouvernement de la RDC
à la fonction de Secré-
taire général de l'Organi-
sation Internationale de
la Francophonie. Premier
pays francophone du
monde, la RDC possède

une légitimité particu-
lière, pour porter cette
ambition et promouvoir
une Francophonie plus
dynamique, plus inclu-
sive et davantage tournée
vers les défis contem-
porains. Par ailleurs, la
RDC accueillera en 2027,
la prochaine Réunion du
Réseau des Jeunes Par-
lementaires de l'Assem-
blée Parlementaire de
la Francophonie. Je ne
doute point de la réussite
de ce rendez-vous inter-
national, grâce au dyna-
misme et au savoir-faire
du Réseau des Jeunes
Parlementaires de notre
Chambre.

Au plan intérieur, notre
Nation s'appête à s'en-
gager, dans un important
processus de consoli-
dation démocratique et
institutionnelle. Dans ce
contexte, la perspective
d'un dialogue national,
évoquée par plusieurs
acteurs de la vie politique
et sociale, devra être
examinée avec responsa-
bilité et lucidité.

Pour ma part, tout dia-
logue national sincère
doit avoir pour objectif,
de renforcer la cohésion
nationale, de consolider
nos institutions et de
préserver l'unité de la
République. Il ne saurait
en aucun cas, servir de
blanchisserie, ni d'oppor-
tunité pour fragiliser
l'ordre constitutionnel
établi et, encore moins,
remettre en cause les
acquis démocratiques de
notre pays. Dans cette
perspective, l'Assemblée
nationale accompagnera
volontiers, toute initia-
tive de dialogue sur le sol
congolais, engagée sous
l'autorité du Président
de la République, Chef
de l'Etat, Son Excellence
Félix Antoine Tshisekedi
Tshilombo, arbitre des
Institutions et garant de
leur bon fonctionnement.
S'agissant de la gou-
vernance économique,
l'un des défis majeurs
auxquels nous sommes
aujourd'hui confron-
tés, demeure celui de la
mobilisation accrue des
recettes publiques. La
maximisation des res-
sources internes consti-
tue une condition essen-
tielle pour financer nos
politiques publiques, ren-
forcer les services sociaux
de base, et soutenir les
investissements structu-
rants dont notre pays a
grandement besoin.

La question de la maxi-
misation des recettes
publiques se pose au-
jourd'hui avec une acuité
particulière, dans un
contexte d'une économie
nationale, caractérisée
par deux évolutions
simultanées. D'une part,
l'appréciation progressive
du franc congolais face
au dollar américain qui
constitue en soi un signal
encourageant de stabilité
(suite en page 6).

Il recadre avec fermeté des compatriotes malveillants qui ont eu des propos erronés

(suite de la page 5).

macroéconomique mais qui exerce néanmoins, un effet mécanique de contraction de certaines recettes de l'État, libellées en devises. D'autre part, l'amenuisement temporaire des recettes issues du secteur minier, dont une part importante est rapatriée en dollars américains, impose au Gouvernement, un effort accru d'adaptation budgétaire. Ce défi intervient paradoxalement au moment où les perspectives du marché international du cobalt - minerai stratégique dont la RDC détient plus de 70 % des réserves mondiales - redevennent favorables, à la suite de la politique de rétention des stocks, mise en œuvre par le gouvernement, depuis plus d'une année, pour soutenir les prix.

Dans ce contexte, je suis d'avis que, pour consolider durablement les finances de l'État, il appartient au Gouvernement de mettre en œuvre, des mécanismes innovants et rigoureux de mobilisation des ressources internes, susceptibles de compenser les fluctuations conjoncturelles du secteur extractif. De même, la lutte contre la fraude, l'évasion fiscale, la corruption et les circuits économiques informels, doit donc demeurer une priorité constante de l'action publique.

L'Assemblée nationale, au travers d'un suivi régulier de l'exécution du Budget de l'État, et par un contrôle parlementaire efficace, s'acquittera volontiers de sa mission d'accompagner le Gouvernement, dans ses efforts de maximisation des recettes publiques. Dans cette optique, le Gouvernement est convié à soumettre au Parlement, le projet de loi des finances rectificative pour l'exercice 2026 afin d'ajuster certaines prévisions budgétaires, aux réalités économiques actuelles et aux nouvelles priorités nationales. Le collectif budgétaire 2026 s'impose à nous d'autant plus que, depuis le mois de janvier, nos régions financières accusent un déficit en termes des recettes, et les indicateurs macro-économiques renseignent que cette situation risque de perdurer. À cet effet, j'invite le Gouvernement, à ne pas perdre de vue, l'impérieuse nécessité de s'assurer de la bonne exécution des dépenses contraignantes, avec en priorité celles de la rémunération des agents et fonctionnaires de l'État. Aussi, le Gouvernement, devrait-il s'assurer de l'exécution optimale

des dépenses en capital en vue de maintenir le rythme de croissance économique enregistré au cours des dernières années.

Dans cette perspective, il est donc important, que le Gouvernement applique pleinement l'orientation du Président de la République, Chef de l'État de rationaliser les structures de l'État, en élaguant certaines agences et autres excroissances étatiques budgétivores, afin d'asseoir la soutenabilité de notre Budget en matières des dépenses publiques. Toujours en matière des finances publiques, notre Assemblée aura également l'opportunité d'innover dans ses pratiques parlementaires, avec l'organisation du tout premier Débat d'Orientation Budgétaire, programmé pour le 10 juin prochain. Ce débat permettra à l'Assemblée nationale d'examiner en amont, les grandes orientations de la politique budgétaire du Gouvernement, telles que déclinées dans le Cadre Budgétaire à Moyen Terme 2027-2029 (CBMT 2027-2029), d'en débattre publiquement et d'y apporter les contributions nécessaires avant l'élaboration du projet de loi de finances de l'exercice budgétaire 2027. Il s'agit ici d'une avancée significative dans le renforcement de la transparence budgétaire, de la redevabilité et du rôle de contrôle du Parlement. La section sur les investissements publics de ce CBMT sera substantiellement enrichie par l'intégration des projets socio-économiques à impact visible, sélectionnés par les Honorables Députés, dans leurs circonscriptions électorales respectives. Dans le même élan de redevabilité, qu'il me soit permis, en ma qualité de Président de l'Assemblée nationale, votre humble serviteur, de présenter brièvement le rapport de mes activités pendant les dernières vacances parlementaires.

Dans le cadre de la diplomatie parlementaire, j'ai séjourné, du 27 janvier au 02 février, au Montenegro où j'ai pris une part active aux travaux du Bureau de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), en marge desquels une réunion spéciale sur la situation sécuritaire en RDC a été organisée. Immédiatement après, du 03 au 08 février 2026, j'ai eu le privilège d'être associé au voyage de Son Excellence Monsieur Président de la République, Chef de l'État, n°1 de la diplomatie congolaise, aux États-

Unis d'Amérique. Durant ce séjour, j'ai participé à différentes réunions stratégiques. Ensuite, du 19 au 27 février 2026, je me suis rendu dans le Grand Nord de la province du Nord-Kivu, successivement à Beni, Oicha, Butembo, Lubero, Lukanga, Kasindi et Mutsora, afin de reconforter nos compatriotes qui vivent dans un contexte sécuritaire et humanitaire particulièrement difficile. C'est ici le lieu pour moi de remercier sincèrement les collègues que j'ai trouvés sur place et ceux qui m'ont accompagné, pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité et l'organisation réussie de mon séjour. À chaque étape, j'ai tenu à transmettre un message clair de paix, d'espoir, de solidarité nationale et de cohésion entre communautés. J'ai également rassuré nos compatriotes sur la ferme détermination et l'engagement indéfectible du Président de la République, Chef de l'État, Commandant Suprême des FARDC, à œuvrer pour la restauration de la paix durable dans ces contrées. J'ai fidèlement transmis le soutien patriotique de la représentation nationale à nos forces de défense - les FARDC ainsi que les Volontaires pour la Défense de la Patrie - qui se battent au quotidien, avec courage et abnégation, pour protéger l'intégrité territoriale de notre pays. Les échanges directs avec les autorités locales, les leaders communautaires, les confessions religieuses, les déplacés internes, les victimes d'actes odieux de violences sexuelles et les représentants des forces vives, nous ont permis de mieux comprendre l'ampleur de la souffrance et les attentes de nos compatriotes sur terrain. Cette visite m'a également permis d'inspecter les travaux en cours reliant l'Ouganda à la République Démocratique du Congo, via la RN4 qui mène vers Beni et Butembo où les travaux progressent normalement avec la construction de plusieurs ponts sur les différentes rivières. Ma visite à Mutsora, situé au pied des Virunga, m'a permis de compatir avec la population, à la suite d'un éboulement avec des dégâts humains et matériels importants. Pour votre gouverne, la station de Mutsora est le point de départ du Couloir Vert Kivu-Kinshasa. C'est aussi le site de production du chocolat Virunga et d'autres produits à base de cacao. Ce Couloir, qui s'étend de Beni à Kinshasa,

constitue l'une des initiatives structurantes les plus prometteuses pour l'avenir de notre pays. Il offre une opportunité stratégique unique pour dynamiser les chaînes de valeur agricoles et forestières, protéger l'environnement, créer des milliers d'emplois pour notre jeunesse, renforcer la résilience climatique et promouvoir un développement socio-économique inclusif. Ainsi, le Couloir vert participe à la consolidation de la paix tant recherchée. Les trois derniers jours de mon séjour à Beni, étaient consacrés à la participation au Forum Provincial de Paix sur la Problématique des ADF, dont j'ai eu le privilège de lancer et de clôturer les travaux. Ce forum, le tout premier de cette envergure, a réuni différents acteurs concernés, avec l'objectif principal d'uniformiser la compréhension de cette menace terroriste et de susciter l'engagement de tous les acteurs locaux et régionaux en vue de restaurer la paix durable dans la région. Il est évident que par sa nature, ce mouvement terroriste requiert une approche globale, intégrée et multisectorielle, combinant la mobilisation des efforts tant au niveau régional qu'international. Par conséquent, je suis d'avis que le Gouvernement devrait relever le niveau d'attention accordée à cette grave menace terroriste dans ses échanges avec les partenaires internationaux et plus particulièrement, dans la mise en œuvre de l'Accord de paix RDC-Rwanda et de celui du partenariat stratégique RDC-USA. Vous conviendrez avec moi que, face à tous ces défis sécuritaires, économiques et sociaux qui interpellent notre Nation, l'heure n'est pas aux divisions internes, mais plutôt au rassemblement de toutes les forces vives de la nation pour faire échec à l'ennemi. Pour y arriver, j'exhorte toutes les Congolaises et tous les Congolais, de tous bords, de mettre de côté leurs divergences et de se ranger comme un seul homme, derrière le Président de la République, Son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Commandant Suprême des FARDC, garant de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de notre pays. Avant de regagner Kinshasa, j'ai effectué une escale à Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri, où j'ai pu visiter les travaux de modernisation en cours de l'aéroport de Bunia, ainsi que la construction

de l'Université de Bunia et des travaux de la voirie urbaine.

La session qui s'ouvre aujourd'hui s'annonce particulièrement dense. Elle exigera de chacun d'entre nous, un sens encore plus élevé de responsabilité, de rigueur et de patriotisme. Le peuple congolais attend de ses représentants, un travail parlementaire plus engagé, constructif et orienté vers des solutions concrètes. S'agissant de l'action législative, il vous souviendra qu'à la clôture de la dernière session ordinaire, j'avais présenté la situation des propositions de loi jugées recevables par la plénière et transmises aux Commissions permanentes pour examen approfondi. Ainsi, j'exhorte nos Commissions permanentes de procéder à l'examen, en toute diligence, de ces propositions de loi et de transmettre les rapports y relatifs au Bureau de l'Assemblée nationale. Nous aurons ainsi fait œuvre utile, en reconnaissance des efforts des collègues, initiateurs de ces textes de loi.

Dans le même ordre d'idées, je tiens à porter à la connaissance de l'Auguste Assemblée que, pour cette session, votre Bureau a enregistré un nombre considérable de propositions de loi, dont la programmation, pour débat général, se fera selon les priorités arrêtées. Pour ce qui est de l'exercice de sa mission de contrôle parlementaire, notre Chambre a fait montre d'efficacité, en adoptant, au cours de sa dernière session, à compter de mon installation, un total de 264 recommandations et 21 résolutions. Toutes ces recommandations et résolutions seront incessamment transmises par votre Bureau, selon les cas, aux institutions concernées, ainsi qu'à notre Commission permanente Suivi et Évaluation, conformément à l'article 28 alinéa 8 de notre Règlement intérieur.

S'agissant des recommandations adressées au Gouvernement, je tiens à rappeler, que le suivi de leur mise en œuvre sera facilité par le Ministère des Relations avec le Parlement qui assure l'interface entre les deux institutions. Comme promis à l'entame de mon mandat, notre Chambre ne doit plus rester dans l'attentisme face aux défis majeurs auxquels notre pays est confronté.

Dans un élan de proactivité, nous nous emploierons désormais, à contribuer à la recherche des solutions au travers des

réflexions et analyses qui seront publiées.

À titre d'information, des réflexions sont en cours sur deux questions d'intérêt national, à savoir:

► 1. l'insécurité à l'Est de la RDC ;

► 2. le phénomène Mobondo.

Au cours de cette session, d'autres réflexions seront menées sur les sujets ci-après :

► 1. de la maximisation des recettes publiques ;

► 2. de l'exploitation et de la fraude de l'or à l'est de la RDC ;

► 3. du défi de l'amélioration du climat des affaires dans le cadre du partenariat stratégique RDC-USA ; et

► 4. de la mise en œuvre du Couloir Vert Kivu-Kinshasa.

Ces travaux permettront, d'une part, de mettre à profit toute l'expertise et la diversité des compétences que regorge notre Chambre et, d'autre part, d'enrichir notre action parlementaire.

Les matières à examiner au cours de cette session feront de cette dernière, un véritable rendez-vous avec la République, le peuple et l'histoire. Mon souhait le plus ardent est que cette session soit celle de l'unité, de courage et d'abnégation ; et que l'intérêt supérieur de la République Démocratique du Congo demeure, en toute circonstance, notre seule et unique boussole. Que nos débats soient à la hauteur de ces attentes, et que cette session transforme l'espérance en action, le dialogue en solution, et la législation en progrès.

Que nos décisions contribuent pleinement à la paix, à la stabilité et au progrès de notre pays. Que la République Démocratique du Congo s'affirme comme État souverain, fort, protecteur de ses enfants et garant de leur avenir. Je demeure convaincu que viendra un jour, où les enfants de Bunyanga, Masisi, Rutshuru, Mangurujipa, Oicha, Goma, Nyiragongo, Saké, Minova, Kalehe, Bukavu, Walungu, Nyangezi, Kamanyola, Uvira, Kwamouth, Nkana, Bagata et de toute l'étendue de cette terre nous léguée par nos ancêtres, grandiront dans un pays en paix, uni, stable, fort et fier de lui-même. Un Congo pleinement maître de son destin. C'est avec cette ferme conviction et sur cette note d'espoir que je déclare ouverte, la session ordinaire de mars 2026 de l'Assemblée nationale de la République Démocratique du Congo.

**Honorable
Aimé Boji Sangara
Bamanyirwe**

Le PCA de la RVA-SA appelle à faire tourner la page de l'homme de Néandertal



Le 18 mars 2026, au Rotana Hotel, le bureau statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'État Actionnaire Unique de la RVA-SA. DR.

L'ordonnance présidentielle de nomination d'une équipe dirigeante remaniée à la tête de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, RVA-SA, signée le 20 février 2026, rendue publique le 23 février 2026 sur le plateau de la Rtcn, la Radiotélévision nationale congolaise, par Tina Salama, la porte-parole du Président de la République, a été statutairement installée mercredi 18 mars 2026 à l'issue d'une procédure protocolaire rigoureusement respectée édictée par les différents textes légaux dont ceux de l'Ohada, l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupeement d'Intérêt Économique dont relève cette société d'État.

La cérémonie a eu lieu à Kinshasa, à la Gombe, dans la grande salle appelée Le Capitol de

l'hôtel Kin Plaza Arjaan by Rotana, présidée par le président du Conseil d'Administration de la RVA-SA, le professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba.

L'Assemblée générale ordinaire de l'État Actionnaire Unique de la RVA-SA s'est déroulée en présence du représentant de l'État Actionnaire Unique désigné statutairement par la ministre du Portefeuille Julie Shiku Mbuyi mais aussi des délégués de Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement Judith Suminwa Tuluka, du Vice-Premier ministre en charge du Budget Adolphe Muzito Fumutshi et du collègue de celui-ci en charge des Transports, Voies de Communication et Désenclavement Jean-Pierre Bemba Gombo. À l'Assemblée générale a succédé peu après une réunion du Conseil d'Administration présidée par le doyen d'âge des administrateurs présents dans la salle, Raphaël Kapambu Katukonki. Le Conseil a pris à l'unanimité acte de l'ordonnance présidentielle et une cérémonie s'en est suivie d'installation du nouveau Directeur Général Louis-

Blaise Londole Lokoyi et du Directeur Général adjoint Vincent Futa Tshibamba.

TOURNER LE DOS À L'HOMME DE NÉANDERTAL.

Cette dernière étape du protocole a été conduite par le président du Conseil Supérieur du Portefeuille, CSP, Norbert Nkubu Eluna désigné par Mme Julie Shiku Mbuyi. Le président Nkubu s'était fait accompagner d'une forte délégation composée de directeurs de ce service technique rattaché au ministère du Portefeuille chargé de la supervision, du suivi et de l'amélioration des performances des entreprises publiques. Lors de la cérémonie d'installation, le professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba a, dans une prise de parole de clôture d'une journée particulièrement chargée, appelé l'équipe « qui dirige au quotidien la RVA-SA », à faire montre de plus de responsabilités en apportant enfin le changement tant attendu sur les plate-formes aéroportuaires du pays. « Maintenant que vous avez la direction générale, et donc la gestion

au quotidien de cette entreprise stratégique de l'État, le temps est enfin venu que nous puissions voir un autre mode de gestion, que le changement que nous voulons tous puisse enfin avoir lieu. Il est grand temps que ces images que nous voyons sur nos plate-formes aéroportuaires appartiennent à jamais désormais au passé. Et autrefois, je l'avais dit lors d'une visite à l'Aéroport International de N'djili, comme ailleurs, en présence du Conseil d'administration, qu'il était temps que disparaisse à jamais cette image de l'homme de Néandertal que nous déplorons tous », a déclaré le président du Conseil d'Administration de la RVA SA. Le professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba a reconnu cependant que depuis quelque temps, un changement commence à se mettre en place. « Je peux néanmoins vous assurer qu'après ma dernière visite à cet Aéroport International de N'djili, comme à d'autres, et je l'ai annoncé à mes collègues à l'avant-dernier Conseil d'Administration, que ce changement profond est en train

de s'opérer à l'Aéroport International de N'djili, que, par exemple, l'espace appelé « La Rotonde » va enfin avoir une autre image, que les passagers, en montant dans les avions ou en descendant des avions, ne vont plus jamais voir ces images que j'avais qualifiées de l'homme de Néandertal, parce qu'il y a une transformation, mieux, une transmutation qui s'y fait. Et j'espère que, d'ici quelques jours, nous allons pouvoir montrer cela aux Congolais pour qu'ils voient que quelque chose de bien est en train de se faire », a-t-il souligné. De poursuivre : « Il ne s'agit pas seulement de La Rotonde. Il s'agit aussi de ce projet des nouvelles aéroports qui est en train de voir le jour. Il s'agit de ces murs de clôture de nos aéroports qui répondent aux normes de l'OACI (l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, The International Civil Aviation Organization, ICAO, ndlr) qui sont en train d'être érigés. Il ne s'agit pas seulement de l'Aéroport International de N'djili. Il s'agit de tous nos aéroports internationaux, de tous nos aérodromes. Je vous

fais pleine et grande confiance, à l'occasion de votre prise de fonctions, au nom de mes collègues administrateurs », a-t-il conclu en remerciant le président du Conseil Supérieur du Portefeuille de s'être déplacé lui-même à cette cérémonie.

Dans son mot de circonstance, le nouveau Directeur Général de la RVA-SA Louis-Blaise Londole Lokoyi a promis de promouvoir la bonne gouvernance dans sa gestion.

« Je me réjouis du choix porté par le Président de la République sur un excellent technocrate que j'apprécie énormément, comme Directeur Général Adjoint, avec qui nous donnerons corps à cette vision qui s'articule autour de plusieurs axes prioritaires suivants: le renforcement de la gouvernance et de la transparence, l'amélioration de la performance financière, la modernisation des infrastructures aéroportuaires, la conformité stricte aux normes de sûreté et de sécurité, la digitalisation de tout le processus de gestion de notre entreprise et la valorisation du capital

(suite en page 8).

L'équipe dirigeante refaite de la RVA-SA a pris ses fonctions

(suite de la page 7).

humain ». Puis : « Ces résultats traduisent l'engagement de nos équipes et la volonté constante d'aligner la RVA-SA sur le standard international. Nous restons conscients des défis à relever dans la mobilisation des financements pour les projets structuraux, la lutte contre les pratiques non conformes dans les plates-formes aéroportuaires et l'amélioration continue de la qualité de service. Ces défis nécessitent une synergie d'actions entre le Conseil d'Administration qui est la lanterne qui nous éclaire, la Direction Générale et le personnel représenté par le Syndicat que je considère comme ma sonnette d'alarme ».

Louis-Blaise Londole Lokoyi a «réaffirmé» sa «disponibilité totale», son «engagement sans réserve» et sa «détermination à servir avec loyauté, rigueur et intégrité ».

Dans son discours, le nouveau Directeur Général avait aussi retracé son «parcours au sein de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme», (qui est un) «reflet d'un engagement progressif et constant au service de cette Institution».

Il avait été nommé Administrateur et membre du Conseil d'Administration en 2020 par Ordonnance présidentielle et, trois ans plus tard, il y revient comme Directeur Général Adjoint. Une année et demi après, à la suite d'un incident d'éclairage de la piste aérienne de N'Djili intervenu le **10 septembre dernier**, qui fit retarder l'atterrissage de l'avion présidentiel, il est désigné Directeur Général ad intérim par un arrêté de la ministre du Portefeuille et, le 20 février 2026, le Président de la République, Chef de l'État, le nomme Directeur Général de la RVA-SA.

« Une nomination qui n'est pas une fin en soi mais le début d'une mission exigeante, guidée par une vision éclairée, par une ferme volonté de contribuer efficacement au redressement et au rayonnement de la RVA-SA et de faire de celle-ci une entreprise moderne, performante, transparente et conforme aux standards internationaux en matière d'aviation civile », avait poursuivi Louis-Blaise Londole Lokoyi en notant que «l'exercice écoulé avait été marqué par un



L'équipe à la tête de la RVA-SA dans la salle Le Capitole du Rotal Hôtel à Kinshasa avec des délégués de l'État. DR.

environnement complexe, caractérisé par des exigences accrues en matière de sûreté, de sécurité aérienne et de la mise à niveau du personnel pour les évaluer face aux enjeux de l'heure (mais aussi), des contraintes financières structurelles, et (enfin) une pression croissante des partenaires internationaux en matière de conformité».

LA COMMUNICATION DU PCA DE LA RVA-SA.

Dans sa communication statutaire devant l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars, le Président du Conseil d'Administration, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba a montré dans les détails avoir strictement respecté les textes qui régissent la RVA-SA dont ceux de l'Ohada avant de convoquer des assises qui « resteront à jamais gravées dans les annales de la RVA-SA ». Ci-après :

Je voudrais d'abord rendre grâce au Maître des Temps et des Circonstances qui a fait don de vie et de santé à chacun de nous ici présent. Je vous/je nous réitère mes très vives et chaleureuses félicitations pour votre/pour notre nomination, pour votre/pour notre reconduction à ce mandat public, qui est, faut-il le rappeler, un nouveau mandat. Comme disent les Romains : Bis repetita Placent (ce vers de l'Art poétique d'Horace (365), où le poète dit que telle

œuvre ne plaira qu'une fois, tandis que telle autre répétée dix fois plaira toujours).

Une locution latine signifiant « Les choses répétées plaisent ».

Au nom de toutes ces personnalités nommées, je voudrais réitérer mes très sincères remerciements à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui a ainsi reconnu à chacun de nous, des qualités, des compétences exceptionnelles pour poursuivre l'énorme travail à la tête de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme.

S'agissant de l'Assemblée Générale d'une entreprise publique transformée en société commerciale, que disent les textes qui régissent celle-ci ?

1. Les Assemblées Générales de l'Actionnaire Unique « sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, sous réserve des dispositions spécifiques propres aux Entreprises Publiques issues notamment du Décret n°13/002 du 15 janvier 2013 portant organisation de la représentation de l'État-Actionnaire Unique au sein de l'Assemblée Générale d'une Entreprise Publique transformée en Société Commerciale » (art. 32, al. 1 des Statuts de la RVA-SA) ;

2. « Ne comprenant qu'un seul actionnaire, les décisions qui doivent être prises en Assemblée, qu'il s'agisse des décisions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire ou de celles relevant de l'Assemblée Générale de l'Actionnaire Unique, sont prises par l'Actionnaire Unique » (art. 32, al. 2 des Statuts de la RVA-SA) ;

3. « L'avis de convocation doit parvenir ou être porté à la connaissance de l'Actionnaire unique quinze (15) jours au moins avant la date de l'Assemblée sur première convocation et, le cas échéant, six (6) jours au moins pour les convocations suivantes » (art. 33, al. 10 des Statuts de la RVA-SA) ;

4. « L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, en cas d'empêchement de celui-ci, par le doyen en âge des administrateurs présents » (art. 34, al. 1 des Statuts de la RVA-SA) ;

5. « Le Conseil d'Administration (...) exerce notamment les attributions ci-après (...) : convoquer l'Assemblée Générale de l'État Actionnaire Unique et en déterminer l'ordre du jour » (art. 4, al. 10, Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de la RVA-SA) ;

6. « Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration ou par le Commissaire aux Comptes ou, encore, par un mandataire désigné en justice dans les condi-

tions prévues à cet effet par la loi » (art. 39, al. 1 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de la RVA-SA) ;

7. Les Assemblées Générales « sont présidées par le Président du Conseil d'Administration » (art. 39, al. 2 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de la RVA-SA) ;

8. « À l'occasion de chaque Assemblée, le Conseil d'Administration communique à l'actionnaire les documents nécessaires pour lui permettre de statuer en toute connaissance de cause sur la gestion et la marche de la société » (art. 39, al. 3 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de la RVA-SA) ;

9. « La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par les articles 525 à 528 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique » (art. 39, al. 4 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de la RVA-SA).

10. Venons-en au Décret n°13/002 du 15 janvier 2013 ci-haut cité qui a pour objet d'organiser la représentation de l'État-Actionnaire Unique au sein de l'Assemblée Générale d'une Entreprise Publique transformée en Société Commerciale ? Que stipule ce texte ?

Article 2 : « L'État est représenté à l'Assemblée Générale de la société (...) par un délégué du

Ministre du Portefeuille, porteur d'une procuration spéciale du Ministre ayant le Portefeuille dans ses attributions, conformément aux articles 8 et 14 de la Loi n° 08/010 du 7 juillet 2008 fixant les règles relatives à l'organisation et à la gestion du Portefeuille de l'État ».

« Le délégué du Ministre du Portefeuille est assisté de trois délégués représentant respectivement les cabinets du Premier Ministre, du Ministre du Budget et du Ministre du secteur d'activités concerné. Les lettres désignant lesdits délégués sont adressées au Ministre du Portefeuille qui signe à cet effet, une procuration ».

« Préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale, les délégués se réunissent pour analyser les points inscrits à l'ordre du jour et arrêter la position à exprimer au cours de ces assises ». Article 3 : « La position de l'État à l'Assemblée Générale est exprimée par le délégué du Ministre du Portefeuille. Les autres délégués de l'État visés à l'article 2, al. 2 ci-dessus, participent au débat sans voix délibérative ».

Article 4 : « Les modalités de convocation, de délibérations et de vote sont celles prévues dans les Statuts de chaque société pour les Assemblées Générales ». Les représentants de l'État actionnaire et les autres invités perçoivent un jeton de présence

(suite en page 9).

Le D-G Londole fait part de sa vision stratégique à la RVA-SA

(suite de la page 8).

dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale de la société ».

Article 5 : « Les procès-verbaux des Assemblées Générales sont signés par le Président du Conseil d'Administration, les scrutateurs, le secrétaire et le délégué dûment mandaté représentant l'État actionnaire.

Les représentants des Ministères désignés ci-dessus contresignent lesdits procès-verbaux en qualité d'invités ».

Article 6 : « Le délégué de l'État actionnaire à l'Assemblée Générale est tenu de se conformer aux instructions que lui donne le Ministre (en l'espèce la Ministre) ayant le Portefeuille dans ses attributions et de lui rendre compte de l'exécution de son mandat ».

Article 7 : « Le Ministre/ (la Ministre) du Portefeuille est chargé.e de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur à la date de sa signature ».

Venons-en à l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, adopté le 17 avril 1997, réf. Journal Officiel de l'Ohada, n°2 daté du 1 er octobre 1997. Qu'en dit ce texte ?

1. Section 3, Président du Conseil d'Administration et directeur général, sous-section 1, Président du Conseil d'Administration, paragraphe 1, Nomination et durée du mandat du Président du Conseil d'Administration, art. 477, al. 1 : « Le Conseil d'administration désigne parmi ses membres un président qui doit être une personne physique » ;

2. Sous-section 2, Directeur général, nomination et durée du mandat du directeur général, art. 485, al. 1 : « Le Conseil d'Administration nomme, parmi ses membres ou en dehors d'eux, un directeur général qui doit être une personne physique » ;

3. Art. 485, al. 2 : « Sur la proposition du directeur général, le Conseil d'administration peut donner mandat à une ou plusieurs personnes physiques d'assister le directeur général en qualité de directeur général adjoint dans les conditions prévues aux articles 471 à 476 du présent Acte uniforme ».

Les Membres du Conseil d'Administration, se référant aux différents textes légaux qui nous régissent et pour être en cohérence avec l'Acte Uniforme relatif au Droit



À g., le D-G Louis-Blaise Londole Lokoyi. À dr., le D-GA Vincent Futa Tshibamba. DR.

des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique », a, lors de sa session réunie le 6 mars 2026, pris la décision de convoquer la présente Assemblée Générale de l'Actionnaire Unique dont « l'avis de convocation doit parvenir ou être porté à la connaissance de l'Actionnaire unique quinze (15) jours au moins avant la date de l'Assemblée sur première convocation et, le cas échéant, six (6) jours au moins pour les convocations suivantes ».

Quant au point sur les «dispositions relatives à la cérémonie de remise-reprise entre Mandataires Publics sortants et entrants », après les informations reçues de la Direction Générale et concertation et harmonisation avec le Conseil Supérieur du Portefeuille, qui, après une cérémonie d'installation de ce Conseil d'Administration, qu'il va présider, à la suite de sa désignation par Son Excellence Madame la Ministre du Portefeuille, il a été décidé de faire procéder non à une cérémonie de remise et reprise, mais à « l'installation des mandataires entrants et sortants » (l'Administrateur et Directeur Général entrant, Monsieur Londole Lokoyi Louis Blaise, sera installé par Monsieur le Président du Conseil Supérieur du Portefeuille, et, Monsieur Londole Lokoyi Louis Blaise qui n'avait pas été remplacé à son poste de Directeur Général Adjoint depuis près de six mois, fera la remise et reprise avec le nouveau Directeur Général Ad-

joint, Monsieur Vincent Futa Tshibamba). C'est dans ce cadre légal que j'ai convoqué, par ma lettre n°RVA/PCA/TKKM/048/2026 datée du 17 mars 2026, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme pour ce mercredi 18 mars 2026. Ces assises devraient se tenir initialement le 23 mars 2026 dans cette même salle de Kin Plaza Arjaan by Rotana Hôtel de Kinshasa, appelée «Le Capitol».

À la suite d'un cas de force majeure en rapport avec des questions liées à la sûreté de l'État avec la tenue de la XIIIème Conférence des Gouverneurs convoquée à Bandundu Ville qui va voir atterrir, sur les plateformes aéroportuaires de l'espace Grand Bandundu, nombre d'aéronefs dont celui du Commandant Suprême, le Président du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, dans le cadre de la mission légale dévolue à l'Entreprise de l'État comme autorité des aéroports et aérodromes du pays, celle entre autres d'entretenir les infrastructures aéroportuaires, devant être présente à l'arrivée et au départ de ces aéronefs, après consultation de différentes Autorités gouvernementales, se référant à l'art. 519, al. 4 de l'Acte Uniforme révisé relative au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, a pris l'initiative de s'adresser par courrier (n° RVA/PCA/TKKM/040/2026 daté du 16 mars), à

Madame la Représentante de l'État Actionnaire Unique au sein de la RVA-SA, en «sollicitant le changement de date de ces assises» à tenir ce jour mercredi 18 mars 2026, à 10:00' au même Kin Plaza Arjaan by Rotana Hôtel de Kinshasa.

Alors que toutes les entreprises du portefeuille de l'État dont les conseils d'Administration et les directions générales qui ont été nommés le 20 février 2026 ont toutes procédé, deux ou trois jours plus tard, à l'installation de leurs Administrateurs et que seule la RVA-SA attendait cette procédure, j'ai clairement senti une certaine gêne et la volonté sinon la résolution des Autorités de l'État de faire convoquer cette AGO dès le lendemain.

Sauf qu'aucune convocation ne pouvait être décidée en dehors d'une correspondance officielle. Son Excellence Madame la Ministre du Portefeuille, Représentante de l'État Actionnaire Unique, a été formellement saisie de cette situation par ma lettre n°RVA/PCA/TKKM/040/2026 du 16 mars 2026 avec copies réservées à Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement ; à Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre en charge du Budget ; à Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre en charge des Transports, Voies de Communication et Désenclavement. C'est le lendemain mardi 17 mars 2026 dans l'après-midi que cette correspondance vitale de

l'État Actionnaire Unique avec ampliation à toutes les Autorités gouvernementales concernées - en premier lieu à Son Excellence Madame la Première ministre, Cheffe du Gouvernement - m'a été transmise, lettre référencée n°0166/CAB/MIN. PF/LKM/CNK/NTL/CMC/JS/2026 datée du 17 mars 2026.

Je vous donne lecture de cette correspondance, je cite : « A Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes, RVA-SA, Concerne : Changement de date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire. Accusé de réception ». Monsieur le Président, « J'accuse réception de votre lettre référencée RVA/PCA/TKKM/040/2026 du 16 mars 2026, par laquelle vous sollicitez le changement de date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui avait été initialement fixée pour le 23 mars 2026 par le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions statutaires et réglementaires qui régissent la RVA-SA. Y faisant suite, considérant l'urgence et le cas de force majeure que vous évoquez dans votre lettre, je vous autorise, en tant que Représentante de l'État Actionnaire Unique, de tenir ladite Assemblée Générale Ordinaire ce mercredi 18 mars 2026, à 10:00' à l'Hôtel Kin Plaza Arjaan by Rotana à Kinshasa. A cet effet, il est entendu que, nonobstant le changement de date, les procurations déjà signées pour cette Assemblée Générale Ordinaire demeurent valables

pour les représentants de l'État Actionnaire ». Puis : « Veuillez agréer Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée ». Signée : « Julie Shiku ». Monsieur le Représentant de l'État, Actionnaire Unique à la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, RVA-SA; L'Assemblée Générale Ordinaire que nous tenons ce jour, dans cette salle « Le Capitol », est, du coup, statuaire et, donc, légale. Elle ne pourra délibérer que sur des points inscrits à l'ordre du jour et adoptés par Monsieur le Représentant de l'État Actionnaire Unique, en vertu de l'art. 33, al. 4 des Statuts révisés de la Société et de l'art. 522 de l'Acte Uniforme du Traité de l'Ohada relatif au Droit des Sociétés Commerciale et Groupement d'Intérêt Économique.

La position de l'Actionnaire Unique est exprimée, lors de cette Assemblée, par le délégué du Ministère du Portefeuille, tel que prescrit par l'art. 3 du Décret 13/002 du 15 janvier 2013 portant organisation de la représentation de l'État-Actionnaire Unique au sein de l'Assemblée Générale d'une Entreprise Publique transformée en Société Commerciale. Un point de divers - s'il en existe un - est prévu par le projet d'ordre du jour adopté par Monsieur le Représentant de l'État Actionnaire Unique.

À l'issue de cette Assemblée, un Procès-verbal des délibérations sera rédigé, signé par les membres du bureau de l'Assemblée et archivé au siège social avec feuille de présence et ses annexes, conformément aux dispositions de l'article 135 de l'Acte Uniforme du Traité de l'Ohada relatif au Droit des Sociétés Commerciale et Groupement d'Intérêt Économique. Une copie de celui-ci sera réservée et transmise à chaque Délégué, ayant pris part à ces assises. (...) Tout en vous/en nous souhaitant de suivre attentivement les différentes interventions, je vous souhaite une bonne application. Que vive la République Démocratique du Congo et son Président, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo ; Que vive la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme.

Je vous remercie.
Kinshasa,
mercredi 18 mars
2026, Professeur
Honorable Tryphon
Kin-iciey Mulumba ■

La Rotonde transmutée de l'homme de Néandertal à l'Homo œconomicus

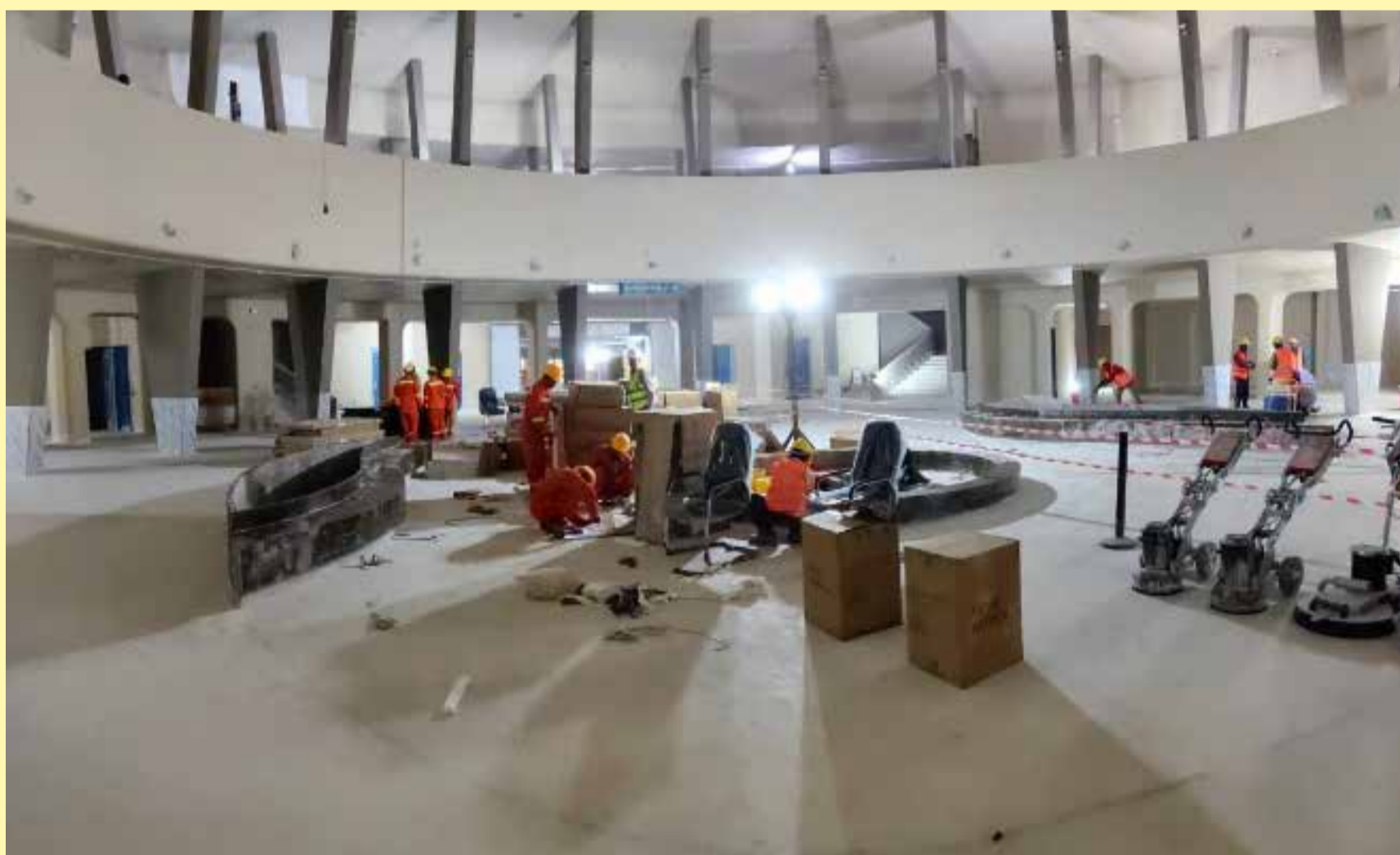


La Rotonde au cœur de l'aérogare historique de l'Aéroport International de N'djili, l'entrée des passagers des vols nationaux se transforme. DR.

Seules la volonté et la détermination permettent tout, ouvrent des portes. Elles seules conduisent au résultat.

S'en rappelle-t-on (encore)? Aussitôt nommé en juillet 2023 président du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, RVA-SA, Tryphon Kin-kiey Mulumba lance des missions officielles d'inspection des emprises aéroportuaires de la RVA-SA.

Avec des Administrateurs, il voulait voir, écouter, entendre, comprendre et initier des actions. Le but ? Changement des cadres de travail, modernisation des infrastructures aéroportuaires, leur mise à des standards internationaux pour un pays hub naturel pour les compagnies aériennes et où se posèrent jadis les principales compagnies aériennes internationales, américaines, TWA, Pan



Am, européennes, Alitalia, Iberia, UTA, etc.

TOUT SAUF UN AÉROPORT.

À l'étape de l'Aéroport International du pays - premier aéroport d'un pays au cœur et au centre du continent, érigé et inauguré en 1953 par les Belges - Tryphon Kin-kiey Mulumba est abasourdi en n'en

cache rien. À l'espace La Rotonde, bâtiment circulaire qui à son inauguration donna le go de l'âge d'or de l'aviation congolaise et l'ouverture du pays au monde, situé au cœur de l'aérogare historique de l'aéroport international de N'djili, à Kinshasa, devenu depuis l'entrée et les départs des passagers des vols

nationaux, « rien d'autre qu'un marché de Ngaba », l'une des communes à l'abandon de Kinshasa, lance avec force devant les médias le président du Conseil d'Administration. Il enfonça le clou : « C'est le retour à l'homme de Néandertal ». À la Luano, l'Aéroport International de Lubumbashi, deuxième

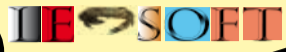
ville du pays, cœur de l'économie nationale pour son cuivre avant que la ville du Katanga ne passe la main à Kolwezi à 45' de vol, l'un des cœurs miniers mondiaux avec le cuivre, le cobalt, le lithium, le manganèse, le radium etc., spectacle identique au départ et à l'arrivée. Les passagers ne savent pas où s'asseoir, ils

restent debout dans un corridor de longues heures quand d'autres se précipitent vers des avions en tendant d'y trouver une place. Sait-on ce qu'est un aéroport ? « La porte d'entrée vers des pays, des villes, des cultures, également porte de sortie; l'espace qui donne la première image du pays où l'on va

», explique le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba. « À l'atterrissage, ou vous vous sentez bien, dans un cadre sublime, enthousiasmant et vous jurez d'y revenir ou vous vous trouvez mal, et vous regrettez d'y avoir mis les pieds en jurant que vous n'y reviendrez plus. Un service exceptionnel reste un défi majeur pour les dirigeants », poursuit-il. Comment avoir des visiteurs, des touristes, des hommes d'affaires, des investisseurs, ouvrir les portes au développement si un pays par ailleurs aussi vaste que le Congo, guère pourvu d'infrastructures routières, néglige ses aéroports ? Certes, seules la volonté et la détermination permettent de faire bouger les lignes. Depuis peu, les aéroports congolais bougent. Kisangani (Bangboka), Kolwezi dans le Lualaba, Bunia (Murongo) dans l'Ituri bientôt, Lubumbashi (Luano) demain, Mbuji-Mayi (Bipemba) et Kinshasa (N'Djili) annoncés. Et la liste s'allonge avec d'autres aéroports du pays...

ALUNGA MBUWA ■

Le Procureur Général réclame des preuves dans les affaires liées à la fraude électorale



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1605 | LUNDI 15 AVRIL 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Tout réside dans le casting



La Première ministre Judith Siminwa Tuluka s'est déjà mise au travail en engageant des consultations en vue de la formation de son gouvernement. DR.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Trump

Il admire la puissance

Par le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba.

Il est pour l'Amérique, son Amérique seule. «America First», l'Amérique d'abord. Il est pour la Puissance. «Make America Great Again», rendons sa grandeur à l'Amérique. «Keep America Great », maintenons la grandeur de l'Amérique. Donald Trump est de retour à la Maison Blanche pour au moins - qui sait ? - les quatre années à venir. Le nouveau président américain admire Vladimir Poutine, le président russe qui a mis l'Ukraine, pays de l'Europe, à genoux ; il est séduit par Benjamin Netanyahu, l'Israélien qui a réduit Gaza en champs de ruines. Le président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky qui redoutait son retour au pouvoir s'est courbé à l'annonce du triomphe. Trump a battu Kamala Harris ? C'est parce qu'il « était bien plus fort », a assuré Zelensky. «J'adore le message du président Trump quand il parle», poursuit-il dans une interview au podcaster américain Lex Fridman. Netanyahu a repoussé l'accord avec Hamas en attendant la veille de l'investiture de Trump sûr que le nouveau président américain ne lui imposerait rien qui irait à l'encontre d'Israël. Lui qui a toujours considéré Trump comme l'allié clé de la sécurité et des intérêts de son pays, a qualifié ce retour à la Maison Blanche comme «le plus grand retour de l'Histoire»!

Donald Trump est pour la puissance, la puissance seule. Avant sa prise de



Donald Trump et Keir Starmer. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, dimanche 26 janvier, leurs diplomates étaient en pointe. DR.



fonctions, il a annoncé, sans exclure le recours à la force, son intention d'annexer le Groenland, territoire autonome du Danemark, le canal de Panama voire le Canada, ravivant les tensions avec les gouvernements danois, panaméen, canadien.

Peu avant Noël, il a assuré que « les États-Unis d'Amérique estiment que la propriété et le contrôle du Groenland sont une nécessité absolue ». Le 8 janvier, il a dépêché son fils aîné Do Jr et plusieurs représentants voulant afficher ses intentions sur

le Groenland aux yeux du monde. Un projet soutenu par son 1er conseiller, le 1er milliardaire du monde Elon Musk.

Le Groenland est exceptionnellement riche en «minéraux critiques», ressources en minerais, métaux rares et hydrocarbures. Une zone hautement stratégique ! D'après le département américain de l'Énergie, ces minéraux sont essentiels pour les « technologies qui produisent, transmettent, stockent et conservent l'énergie » et qui présentent « un risque élevé

de rupture de la chaîne d'approvisionnement ».

Un rapport publié en 2024 par The Economist présente les sols arctiques comme contenant des gisements (connus) de 43 des 50 minéraux critiques listés. Pour Trump, le Groenland et le canal de Panama sont «très importants pour la sécurité économique» de son pays, a assuré le président dans une conférence de presse tenue à sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride.

Prisé par Trump, le canal de Panama construit par les États-Unis et ouvert en 1914 est sous le contrôle du Panama depuis 1999, après un accord signé en 1977 par Jimmy Carter. «Chaque mètre carré du canal de Panama et de ses zones adjacentes appartient au Panama et continuera à lui appartenir », déclare le président du Panama José Raul Mulino.

Trump a donc les yeux braqués sur le Canada. La perspective que ce pays devienne le 51ème État des États-Unis est une «excellente idée», assentit-il alors que le Canada vit une crise politique après l'annonce de la démission de Justin Trudeau, le Premier ministre.

Avec le Canada, Trump veut principalement faire disparaître les droits de douane. «Les impôts baisseraient considérablement et le Canada serait totalement sûr face à la menace des navires russes et chinois» déclare l'homme qui a souvent appelé «gouverneur Trudeau» pour désigner le titre du chef de

l'exécutif d'un État américain.

Trudeau a fini par réagir. Il exclut toute possibilité de fusion entre les deux pays. «Jamais, au grand jamais, le Canada ne fera partie des États-Unis». «Il ne va pas envahir le Canada, il ne va pas déclencher la guerre au Groenland même s'il le menace. (...) Il agite les armes de la négociation avec l'expérience qu'il a. Il a été à la Maison Blanche, il sait comment ça marche», analyse un expert.

Il n'empêche ! Comment un homme qui exprime aussi publiquement ses visées expansionnistes de territoire pourrait calmer Poutine et d'autres? Que dit-il des crises en Afrique, continent qu'il n'avait jamais visité lors de son premier mandat et qu'il n'envisage pas de visiter au cours de celui qui s'est ouvert le 20 janvier 2025?

Il est vrai que le président américain républicain milliardaire reste un homme d'affaires et l'Afrique l'intéresserait non pas pour les droits de l'homme ou la gouvernance mais pour son sous-sol, ses minerais rarissimes qui sécuriseraient les intérêts stratégiques de son pays, les États-Unis.

Dans ce jeu, le Congo a sa part pleine et entière. Soyons-en convaincus: la solution dans cette guerre face au Rwanda viendra des Anglo-Saxons. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, Washington et Londres étaient en pointe. Soyons focus.

Dans les librairies du monde

UNE HISTOIRE DU CONGO DE MOBUTU À TSHISEKEDI

CE QUE JE SAIS

Tryphon Kin-Kiey Mulumba

Quand un acteur de l'intérieur dévoile les arcanes du pouvoir congolais

RÉSUMÉ

Du village de Masimanimba aux palais présidentiels, Tryphon Kin-kiey Mulumba livre un récit rare, à la fois personnel et politique. Journaliste, universitaire, parlementaire et ministre, il retrace un demi-siècle de vie publique congolaise et appelle à « refaire rêver le Congo ». Son regard, affranchi des clichés et des prismes extérieurs, restitue la complexité du pays depuis l'intérieur.

Tryphon Kin-kiey Mulumba traverse les grandes séquences de l'histoire politique du Congo : dérives du mobutisme, naissance de l'UDPS, guerres du Shaba et de Moba, avènement des Kabila, jusqu'à l'arrivée de Félix Tshisekedi. Il expose les dynamiques qui ont façonné ces décennies : défis de gouvernance, mensonge politique, conflits armés, poids des richesses naturelles, influences régionales... Acteur de plusieurs régimes, il livre un témoignage de l'intérieur sur les efforts, les échecs et les tentatives de développement et de démocratisation, dans le plus grand pays d'Afrique centrale, riche en ressources mais soumis à des défis de taille et pose la question centrale : pourquoi le Congo ne parvient-il pas à réaliser ses promesses et ses ambitions ?

Le livre comporte une annexe présentant 50 mesures d'urgence articulées autour de cinq thématiques clés et visant à faire du Congo un « pôle de paix, de sécurité, de stabilité, d'attractivité et de compétitivité » ainsi qu'un « hub de gouvernance et d'intelligence » sur le continent. Plus que jamais d'actualité.

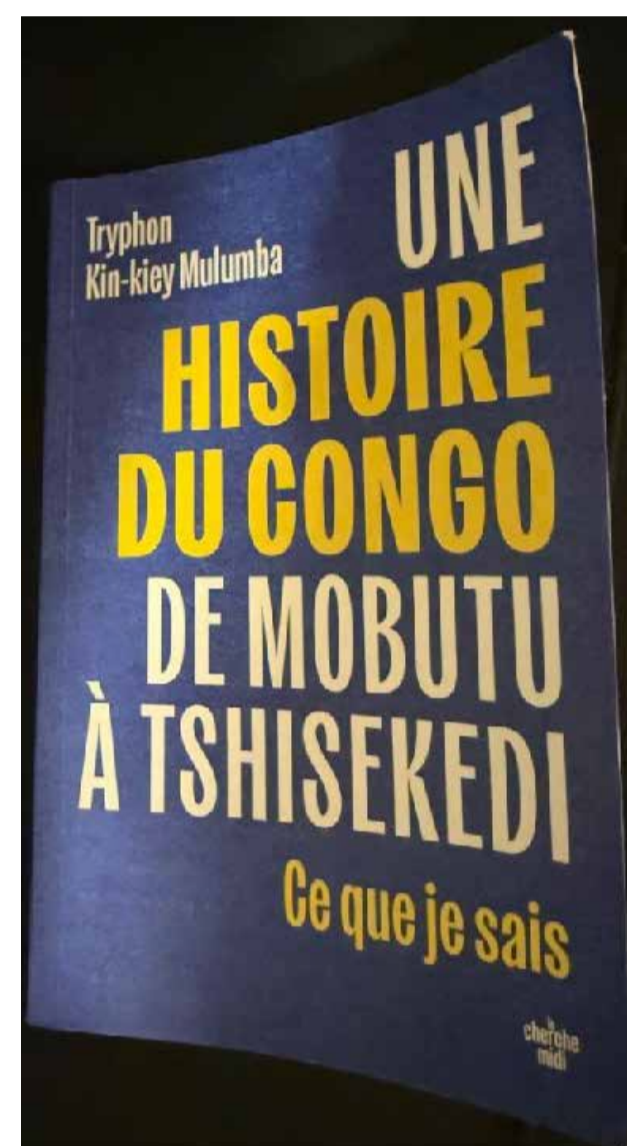
Les apports majeurs de l'ouvrage

- Un récit congolais, affranchi des lectures occidentales : un demi-siècle de crises, de ruptures et d'espoirs ;
- Un récit mêlant anecdotes et analyses, qui propose un décryptage géopolitique et économique précis des forces et faiblesses de la RDC ;
- Un plaidoyer pour la souveraineté par la compétence, prônant la priorité aux politiques publiques – infrastructures, gouvernance, planification – face aux slogans et aux influences extérieures, de la guerre froide à la compétition sino-américaine.

Un témoignage essentiel pour comprendre la RDC d'aujourd'hui.

L'AUTEUR

Tryphon Kin-kiey Mulumba est l'une des figures les plus singulières de la vie publique congolaise. Journaliste de formation, universitaire, communicant et homme politique, il a occupé plusieurs fonctions de premier plan : député, ministre, stratège et conseiller auprès des plus hautes autorités de l'État jusqu'à se présenter à la présidentielle de 2018. Ayant traversé quatre décennies de turbulences politiques, son parcours, à la croisée des médias, du monde académique et de l'action gouvernementale, en fait un témoin privilégié des mécanismes politiques et institutionnels de la RDC.



Parution le 22 janvier 2026

Format 140x2100 mm, 448 pages,
20 € TTC

Contact presse :

Anne Testuz

anne@atestuz.com

06 64 19 00 65



Trouvez votre exemplaire à la fnac.com ou chez amazon.com

À côté de la mythique Place Vendôme, de l'hôtel Ritz, à un jet de pierre du Palais de l'Élysée



L'équipe d'édition - Philippe Héraclès et Suzette Durand - toutes oreilles aux mots que prononce l'Auteur Tryphon Kin-kiey Mulumba. DR.

Ce jour-là, pour la grande salle de l'hôtel Castille, le Cherche Midi avait distribué une cinquantaine de cartons.

À la suite de difficultés d'obtention de visa d'entrée dans l'espace Schengen, on a compté une quarantaine de personnalités issues de médias, de la société civile, congolaise, française, belge. Ce 27 janvier 2026, à proximité de la mythique place Ven-



dôme, célèbre place royale du 1er arrondissement de Paris, de l'hôtel Ritz, de ces boutiques de luxe, du jardin des Tuileries, de l'église de la Madeleine, de la rue de Rivoli, de l'Opéra Garnier, du Palais de l'Élysée. C'est sur cette rive droite que la grande maison d'édition Le Cherche Midi a choisi pour la cérémonie de lancement dans la soirée de l'ouvrage de Tryphon Kin-kiey Mulumba, «Une histoire du Congo, de Mobutu à Tshisekedi, ce que je sais». L'équipe d'édition était là,

Philippe Héraclès, le fondateur de la maison d'édition, l'éditrice Suzette Durand, Anne Testuz, la communicante, des invités dont certains amis de Tryphon Kin-kiey Mulumba venus la veille ou le jour même de Kinshasa ou de Bruxelles parmi lesquels Steve Kaba-sele Kabalu, Thierry Claes Bouaert, Louis-Richard Mulumba Asaheba, Jacques Tshilembe Musansa, Thierry Kambundi Kafuti, ses enfants Djo, Dah, Igor, Amih, Chris, Lise. Merci à vous.

iPhone 17e, un téléphone étonnamment haut de gamme

Avec son nouveau téléphone, la firme américaine Apple tente d'offrir un bas prix sans faire trop de compromis. Un seul des deux objectifs serait réellement atteint. Lequel ?

Le nouvel appareil d'Apple, l'iPhone 17e, ressemble plus à son grand frère, l'iPhone 17, qu'il n'en diffère. Parmi les compromis faits par la firme américaine Apple pour en abaisser le prix : des caméras moins nombreuses, mais presque aussi bonnes ; un écran un peu moins avancé technologiquement, mais à peine plus petit ; une puce qui ne bat pas de records, mais tout de même parmi les plus puissantes sur le marché ; et une recharge sans fil un peu plus lente, mais tout de même rapide. Même si l'iPhone 17e est le téléphone le moins cher d'Apple, à 899 \$US, il n'est pas un appareil d'entrée de gamme pour autant. Tout (ou presque) d'un téléphone haut de gamme. Il est généralement assez facile de distinguer le meilleur et le pire téléphone d'un fabricant : de la finition à la puissance en passant par la taille de l'écran, les différences sautent aux yeux. Ce n'est pas le cas avec l'iPhone 17e. Son boîtier en aluminium est,



Quelle différence entre l'iPhone 17 et l'iPhone 17e ? Aucune ! DR.

par exemple, le même que celui de l'iPhone 17, et il faut avoir les deux appareils entre les mains en même temps pour remarquer leur différence de taille d'écran de 5 mm (0,2 po) seulement. L'écran est aussi légèrement moins lumineux et son taux de rafraîchissement est plus bas. Lorsqu'on fait défiler rapidement du texte, celui-ci paraît donc plus flou. Mais la plupart des utilisateurs n'y verront que du feu. L'appareil est équipé de la même puce A19 que

l'iPhone 17, avec toutefois un cœur graphique en moins. Le téléphone n'offrirait donc pas le même pointage dans un test de performance, mais en pratique, l'interface est aussi fluide et les logiciels lourds fonctionnent tout aussi bien. La résistance à l'eau est également semblable, et même le bouton d'action personnalisable sur le côté est présent. L'appareil est compatible avec la recharge sans fil aimantée MagSafe, mais celle-ci est limitée à une puissance de 15 W, et non 25

W. Il est toutefois bon de noter que la puissance de 15 W était la norme il y a un an et demi à peine.

UN SEUL COMPROMIS À CONSIDÉRER. La majorité des utilisateurs ne remarqueront pas la plupart des différences entre l'iPhone 17 et l'iPhone 17e. Et, à moins qu'ils n'aient l'iPhone Pro de l'année passée, le téléphone abordable d'Apple sera meilleur que leur ancien modèle. Il y a cependant une exception à cette règle : le système d'appa-

reil photo. Alors que l'iPhone 17 Pro est équipé de trois objectifs (un principal, un grand-angle et un téléobjectif) et que l'iPhone 17 en possède deux (un principal et un grand-angle), l'iPhone 17e, lui, n'est doté que d'un seul objectif. La qualité de ce dernier est aussi légèrement inférieure à celle des objectifs des deux autres iPhone. Concrètement, vous aurez donc moins de latitude avec vos photos (vous ne pourrez pas photographier un objet de très loin, par exemple) et n'aurez pas accès à certaines fonctionnalités avancées, comme la photographie macro et le flou cinématographique dans les vidéos.

Est-ce un gros problème ? « Ça dépend de votre utilisation. En fait, certains utilisent l'objectif grand-angle assez souvent (dans une petite pièce, par exemple) pour que son absence me dérange, mais moi, je pourrais tout de même me contenter de l'unique appareil photo de l'iPhone 17e, surtout que la plupart des clichés pris avec un iPhone 17 et un iPhone 17e se ressemblent », témoigne un utilisateur. En lançant le mois dernier son propre téléphone abordable, le Pixel 10a, Google a opté pour une tout autre stratégie : davantage de compromis pour un prix plus bas, soit 679 \$US. Le processeur du Pixel 10a, par exemple, date de l'année passée, sa résis-

tance aux égratignures n'est pas la même que celle du Pixel principal, certaines fonctionnalités logicielles liées à l'IA manquent à l'appel (ce qui n'est pas le cas du côté d'Apple) et son espace de stockage est la moitié de celui de l'iPhone 17e.

Il n'est pas non plus compatible avec la recharge aimantée Pixelsnap, mais peu d'appareils Android le sont. Il présente par ailleurs quelques avantages par rapport à l'iPhone 17e : l'écran du Pixel 10a offre une meilleure fiche technique (avec un meilleur taux de rafraîchissement, par exemple) et il est doté d'un appareil photo grand-angle. Par rapport au Pixel 10, il est 420 \$US moins cher. À ce prix-là, les compromis sont faciles à accepter. À 899 \$, l'iPhone 17e est pour sa part vendu seulement 230 \$US de moins que l'iPhone 17. Pourtant, pour le lancement de son plus récent ordinateur portable, le MacBook Neo, Apple a suivi la même stratégie que Google : le Neo impose quelques compromis de taille, ce qui permet de le vendre considérablement moins cher que le MacBook Air (799 \$US au lieu de 1.499 \$US). Beaucoup d'acheteurs potentiels de l'iPhone 17e auraient probablement préféré se priver de quelques fonctions avancées pour obtenir un téléphone encore moins coûteux.

Tu m'aimes ou tu m'écoutes ? À l'ère des IA affectives

En Chine, le marché des compagnons IA dépasse les centaines de millions d'utilisateurs, avec des applications comme Replika qui proposent des relations simulées 24/7.

Dans cette mouvance, la start-up Friend.com a lancé un pendentif connecté à porter autour du cou, conçu pour dialoguer à tout moment avec son utilisateur. Une voix douce, toujours disponible, pour consoler ou encourager. Et pendant ce temps, le réseau social Moltbook, peuplé uniquement d'IA discutant entre elles,

propose un univers où l'interaction humaine devient spectatrice. Ce ne sont pas des anecdotes. Ce sont les symptômes d'un glissement culturel, voire social, où la simulation de lien commence à remplacer la relation elle-même.

S'APPUYER SUR UNE IA ?

Alors, quand on pense à ce qu'est le cerveau et à notre évolution, on peut désormais se poser la question : dans un monde où la machine sait mimer l'affection, que devient notre capacité à créer du lien réel ? 1. Les machines savent imiter les émotions, pas les ressentir. En neurosciences affectives, on sait que les mots « Je suis là

pour toi » ou « Je t'aime » activent de puissants circuits neuronaux, avec libération de dopamine (plaisir) et d'ocytocine (attachement, réconfort). Mais les IA, aussi convaincantes soient-elles, n'ont pas de vécu, de sensibilité, ni d'intention réelle. Elles simulent l'attention en analysant des signaux, générant une réponse optimisée. Ce n'est pas de l'amour : c'est du design émotionnel. Ces objets, comme celui de Friend.com, ne prennent aucun risque, ne s'engagent jamais. Ils reproduisent une chorégraphie affective sans subjectivité.

2. Ces liens simulés exploitent nos vulnérabilités cérébrales. Notre cerveau anthropomor-

phise spontanément. Qui n'a jamais vu de visage dans les nuages, ou dit qu'un robot aspirateur « hésitait » lorsqu'il n'allait pas de manière fluide dans une direction donnée ? Alors, il suffit qu'un objet réponde à nos émotions pour que nous lui prêtions des intentions. C'est précisément ce que les compagnons IA exploitent. Pendant que l'on s'attache, que l'on confie ses doutes, des données précieuses sont enregistrées : nos émotions, nos habitudes, nos faiblesses. Sous couvert de lien, c'est une logique de captation affective qui s'installe. Et cela pose une question éthique majeure : à qui appartient notre intimité émotionnelle ? Est-ce que

l'immensité mais aussi la nature intime des données récoltées appuient un modèle économique qui s'entretient d'une détresse affective ? 3. Externaliser le lien humain affaiblit notre capacité relationnelle. S'appuyer sur une IA pour se sentir aimé, c'est refuser la complexité du lien réel. Pourtant, c'est dans l'imprévu, le conflit, le silence, que se tisse l'attachement authentique. Les jeunes, comme les moins jeunes, doivent apprendre et entretenir les compétences à lire les signaux non verbaux, à gérer les désaccords, à se relier dans l'altérité. Si nous ne nous éduquons pas davantage à ces compétences à l'ère technologique, nous pour-

rions voir émerger une société hyperconnectée mais émotionnellement démunie. Aimer, c'est rencontrer un autre, pas une interface. À l'heure où la technologie promet l'amour sans effort, l'éducation à l'altérité, à l'écoute et au discernement devient un enjeu de santé publique. Il est temps de développer une littératie numérique qui inclut le cerveau affectif : comprendre comment fonctionnent ces machines, ce qu'elles nous prennent, ce qu'elles nous font oublier de chercher chez l'autre. Car aimer, ce n'est pas trouver la réponse parfaite. C'est plutôt le bonheur de s'enrichir en accueillant l'imperfection vivante.

En France, on mange trop dangereusement

Les Français exposés à des niveaux «préoccupants» de cadmium, plomb, aluminium... par l'alimentation, alertent les autorités de santé

Plus de 700 échantillons représentant 90 % du

régime alimentaire des Français : l'agence nationale de sécurité sanitaire a publié sa troisième « étude totale », qui évalue l'exposition aux substances toxiques à travers la nourriture.

Du cadmium dans les céréales du petit déjeuner, de l'aluminium dans les viennoiseries et les biscuits sucrés, du plomb dans le pain,

du mercure dans les poissons et de l'acrylamide dans les frites et les pommes des terres sautées : les Français et, tout particulièrement les enfants, sont exposés à des niveaux « trop élevés » de polluants chimiques à travers leur alimentation. L'alerte émane de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

ANSES, qui relève un « risque sanitaire » pour trois métaux (cadmium, aluminium et mercure) et une « préoccupation sanitaire » - en l'absence de seuil toxicologique de référence - pour le plomb et l'acrylamide, un composé organique qui se forme lors de modes de cuisson dont la température est supérieure à 120

°C (friture, rôtissage). Des conclusions issues de la troisième grande étude de l'alimentation totale, EAT3, la précédente ayant été menée entre 2006 et 2011. Son objectif est de dresser un panorama complet des expositions chroniques aux contaminants chimiques par voie alimentaire de la population en France. Les

premiers résultats ont été publiés jeudi 12 février. EAT3 cible plus de 250 substances. Qu'en dire des produits que la France exporte via ses chaînes de distribution notamment présentement au Congo avec les magasins tant vantés Carrefour ? Les Français ne participent-ils pas à la distribution des maladies dans le monde ?

À Rome, Léon XIV insiste que la santé ne saurait être un luxe réservé à quelques-uns

Le pape Léon XIV est formel : «La santé ne peut être un luxe réservé à quelques-uns».

Mercredi 18 mars, le pape Léon XIV a reçu au Vatican les participants au colloque «qui est mon prochain?», organisé par le Conseil des Conférences épiscopales d'Europe, l'Organisation mondiale de la santé - Région Europe et la Conférence épiscopale italienne. Occasion pour le Saint-Père d'appeler à des soins de santé plus accessibles aux plus vulnérables.

Dans son discours lors de l'audience qu'il a accordée aux évêques, ministres et représentants des institutions internationales et euro-

péennes, participant à Rome au colloque intitulé «qui est mon prochain?», le Pape a tout d'abord rappelé la présentation le mercredi 18 mars du deuxième «Rapport européen de l'OMS (l'Organisation Mondiale de la Santé, ndlr) sur l'état de l'équité en matière de santé». Un document qui attire l'attention sur les situations vécues par de nombreuses personnes en Europe, en particulier par les nombreuses personnes, hommes et femmes, qui font l'expérience quotidienne de la pauvreté, de la solitude et de l'isolement.

«Dans de nombreux pays, les inégalités en matière de santé s'aggravent: de moins en moins de personnes peuvent se soigner grâce aux services proposés», a dénoncé Léon XIV recommandant la nécessité de «se pencher de toute urgence sur la santé

mentale des personnes, en particulier des jeunes, car les blessures invisibles de l'âme ne sont pas moins lourdes que celles qui sont visibles». Américain de nationalité, Léon XIV soutient que «la santé ne peut être un luxe réservé à quelques-uns», mais bien plus elle «constitue une condition essentielle à la paix sociale».

Il a ainsi fait remarquer «qu'une couverture sanitaire universelle n'est pas seulement un objectif technique à atteindre», mais «avant tout un impératif moral pour les sociétés qui se veulent justes». «La protection et les soins de santé doivent être accessibles aux plus vulnérables, car leur dignité l'exige et aussi pour éviter qu'une injustice ne devienne source de conflits», a-t-il interpellé. «Qui est mon prochain?» Tirée de l'Évan-

gile de Luc, (cf 10,29), le Pape a indiqué que cette interrogation «interpelle chacun ; non pas pour se justifier, comme le fait le docteur de la loi, mais pour se laisser pleinement interroger». Aussi, pour le Souverain pontife, «c'est une question toujours d'actualité, qui n'a pas de réponse unique et univoque, mais qui demande à chacun d'y répondre de manière concrète et précise». «Nous pouvons donc nous demander: pour moi, à ce moment de ma vie, qui est mon prochain? Dans les différentes situations où nous nous trouvons, les réponses varient; ce qui ne change pas, c'est l'invitation à aller vers l'autre, surtout vers celui qui souffre». Fixer son regard sur la souffrance des autres «Chaque homme et chaque femme, en particulier le chrétien, est

appelé à fixer son regard sur ceux qui souffrent, sur la douleur des personnes seules, sur ceux qui, pour diverses raisons, sont marginalisés et considérés comme des «rebutés», car sans eux, nous ne pourrions pas construire des sociétés justes, à la mesure de la personne», a encore conseillé l'évêque de Rome pour qui «il est également illusoire de croire qu'en ignorant ces frères et ces sœurs, il sera plus facile d'atteindre le bonheur». «Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions bâtir des communautés solidaires, capables de prendre soin de chacun, où règnent le bien-être et la paix, pour le bien de tous. Prendre soin de l'humanité des autres aide à vivre la sienne», a-t-il encore préconisé. L'Église au service de l'Homme. «L'Église a un rôle public qui ne se

limite pas à ses activités d'assistance ou d'éducation», mais qui est toujours «au service de la promotion de l'homme et de la fraternité universelle», a insisté l'évêque de Rome. Ainsi, «les Églises en Europe et dans le monde, en collaboration avec les organisations internationales, peuvent encore aujourd'hui jouer un rôle déterminant dans la lutte contre les inégalités en matière de santé, en faveur des populations les plus vulnérables». Pour conclure, le Pape Léon XIV a renouvelé son souhait sous forme d'exhortation, afin que «dans notre style de vie chrétienne ne manque jamais cette dimension fraternelle, «samariitaine», inclusive, courageuse, engagée et solidaire, qui a sa racine la plus intime dans notre union avec Dieu, dans la foi en Jésus-Christ».

Dans le Tanganyika, l'hôpital de Nyunzu aidé par l'Unicef et Koica

L'Hôpital général de référence de Nyunzu est désormais équipé en kits essentiels grâce au projet coréen KOICA.

L'Hôpital général de référence de Nyunzu, dans la province du Tanganyika, dans l'espace Grand Katanga, a bénéficié, jeudi 19 mars, de trois bornes-fontaines, de nouvelles installations sanitaires ainsi que d'un incinérateur, grâce au projet soutenu par l'Agence coréenne de coopération

internationale, KOICA. Les travaux de construction de ces infrastructures ont été réalisés par l'Unicef.

APPUI EN KITS DE NÉONATOLOGIE.

Le médecin directeur de l'hôpital, le Dr Paulin Munganga, a salué cette intervention des partenaires du Gouvernement congolais, indiquant que ce projet a permis d'assurer l'approvisionnement en eau potable dans tous les services de l'établissement. « Nous

avons un sérieux problème d'eau, mais pour le moment, elle arrive dans tous les compartiments de l'hôpital. Les ingénieurs ont connecté l'eau au bloc opératoire, à la maternité, dans tous les locaux et au One Stop Center. Il y a une avancée significative, mais les besoins restent énormes, notamment la pénurie d'électricité », a poursuivi le médecin directeur qui a déploré le squat des terrains de l'hôpital par certains riverains, en raison de l'absence d'un mur de clôture. Selon le

Dr Paulin Munganga, ce manque de sécurité favorise même la fuite de certains patients après avoir reçu des soins. Le médecin a indiqué que l'hôpital a reçu de l'Unicef plusieurs équipements destinés aux femmes enceintes et aux nouveau-nés, notamment des couveuses, des chaises roulantes, des lits d'accouchement et des armoires. En séjour à Nyunzu avec les délégations de l'Unicef et de la KOICA, le ministre provincial de la Santé du Tanganyika, Benoît

Malumbi, a exhorté les communautés Twa et Bantoue à vivre en harmonie. Il a insisté sur le rôle des professionnels de santé dans la sensibilisation à la paix. « Outre votre travail de médecins, vous êtes des sensibilisateurs des communautés. Après avoir bénéficié de la formation, vous devez mobiliser autour du vivre-ensemble. Vous êtes des relais entre la base et le gouvernement provincial pour connaître les préoccupations de la population et encourager des comportements favo-

rables à la paix», a déclaré le ministre en recommandant au personnel de préserver les infrastructures et équipements offerts par les bailleurs de fonds et autres partenaires. « Cette œuvre grandiose de l'Unicef et de la KOICA doit servir génération après génération. N'oubliez pas que vous êtes nos relais pour assurer la quiétude dans les communautés. Merci d'assumer pleinement votre rôle au sein des cellules d'animation communautaire », a aussi déclaré Benoît Malumbi.

METTRE LES GAZ EN PÉRIODE D'INCERTITUDE



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUJOURD'HUI AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUIE, SUR NOS TERRES BÉNIES DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.

Les Rolls-Royce, synonymes de luxe absolu



Rolls-Royce, synonyme de luxe absolu et la Phantom, la berline de luxe par excellence, le fleuron de la gamme, réputée pour son confort inégalé. DR.

Dans la gamme de Rolls-Royce, la Phantom est le véhicule le plus exceptionnel. Les niveaux de personnalisation atteignent des sommets, avec des matériaux plus exotiques les uns que les autres. La seule limite sera celle du portefeuille de l'acheteur. Sous le capot, la Phantom reçoit le même V12 de 6,75 litres que les Ghost et Cullinan. Les 664 lb-pi de couple ne sont pas de trop pour tirer les 2,7 à 2,8 tonnes de la voiture selon la version retenue.

Rolls-Royce connaît différents types de sa marque : Ghost, un SUV (Cullinan), un coupé (Wraith), un cabriolet (Dawn), un coupé électrique (Spectre) et Phantom. Il y a même la Serenity... Mais la Phantom offre un catalogue pratiquement infini de personnalisation, de la teinte aux



matériaux, tout y est ! Or, la facture est conséquente, car un modèle d'entrée de gamme débute à 528.405 \$US, transport et préparation inclus. La version à l'essai coûte 706.495 \$US. Quant à la Rolls-Royce Spectre, première voiture électrique ornée du Spirit of Ecstasy, elle passe

à un autre niveau avec l'ajout d'une version Black Badge, qui devient le véhicule le plus puissant dans toute l'histoire de la prestigieuse marque anglaise vieille de 121 ans. Au lieu de 577 chevaux et 664 lb-pi de couple comme c'est le cas avec la Spectre régulière, les riches clients

obtiennent ici 650 chevaux et jusqu'à 793 lb-pi de couple en activant le mode Infinity à l'aide du bouton « ∞ » sur le volant.

LE PHYSIQUE DE L'EMPLOI.

Les cadrans changent du même coup d'apparence pour refléter le caractère plus explosif de la voiture.

Un autre mode, appelé Spirited, agit comme une fonction de départ canon. Il suffit d'enfoncer la pédale de frein et l'accélérateur en même temps, puis de relâcher la première lorsque le signal est donné. Grâce à son couple amplifié, la Spectre Black Badge peut ainsi foncer de 0 à 100 km/h en 4,2

secondes, soit une économie... de trois dixièmes. Afin d'équilibrer tout ce muscle, les ingénieurs de Rolls-Royce ont amélioré les amortisseurs, ajusté le système de contrôle du roulis dans les virages et raffermi la direction, ce qui donne une tenue de route plus stable avec moins de transferts de poids. Un club sélect de clients a eu le privilège de conduire la Spectre Black Badge avant son dévoilement et leurs réactions ont été incroyablement positives, affirme la compagnie. Le contraire nous aurait bien surpris. Selon certains experts, attendez-vous à une autonomie de 428 ou 404 km selon la taille des roues (22 ou 23 pouces), une diminution inévitable par rapport aux 446 ou 407 km de la Spectre « ordinaire ». Certains exemplaires arborent la nouvelle teinte Violet vapeur inspirée des boîtes de nuit des années 1980 et 1990, mais plus de 44.000 autres couleurs « prêt à porter » sont disponibles,

sans compter celles que Rolls-Royce peut créer sur mesure à la demande des acheteurs. Un fini noir glacé autour de la calandre apporte du contraste, tout comme les éléments noircis ailleurs sur la voiture - une signature des modèles Black Badge. De nouvelles et splendides jantes en aluminium forgées de 23 pouces à cinq rayons figurent au menu, offrant le choix d'un fini entièrement noir ou partiellement poli. Sur demande, elles peuvent même venir avec des pneus d'hiver. La couleur d'illumination de la calandre peut être reproduite à l'intérieur de la voiture via les nouvelles plaques Black Badge illuminées. Le panneau noir lustré sur le côté droit de la planche de bord affiche quant à lui une galaxie de plus de 5 500 étoiles de taille et d'intensité variables, sans oublier le symbole de l'infini encore une fois. Le même symbole revient sur le cuir entre les deux places arrière.



Plaisir sans tabou dans les Grands lacs

Dans les pays de l'Est du continent, une pratique sexuelle consiste à solliciter le clitoris pour faire jaillir l'eau du sexe de la femme, et lui procurer du plaisir. Le documentaire *L'eau sacrée* plonge au cœur de l'intimité de ce rite ancestral. Il était une fois... Ainsi commencent les contes pour enfants. Ici, le conte s'adresse plutôt aux « grandes personnes ». Une légende qui contient un précieux secret qui se transmet dans le silence de la nuit, une pratique à laquelle les hommes - notamment les Rwandais - s'essayaient lorsqu'ils se retrouvent en compagnie d'une petite amie ou épouse qu'ils s'apprentent à « honorer ». Le documentaire d'Olivier Jourdain aborde très directement et simplement la question. De sexe et donc d'acte sexuel, et de ce que certains voudront nommer avec précision : éjaculation féminine, quand d'autres préféreront évoquer « les femmes fontaines ».

Alors cela vous tente? Il y en a à qui cela ne dit rien, mais il en y a qui ne rêvent que de ça et qui disent que sans cela, il n'y a plus de plaisir, encore moins de grand plaisir... Plongeons-nous dans ce mystère qui y est dévoilé, selon lequel le plaisir de la femme pendant l'acte sexuel s'exprimerait par le jaillissement d'une eau intime. Un jaillissement rendu possible par la pratique du kunyaza. C'est le nom rwandais donné à une pratique sexuelle trouvée dans la région des Grands lacs africains qui est destinée à faciliter l'orgasme féminin pendant les rapports



Cette histoire d'une Reine frustrée dont le mari était tout le temps parti et qui fit naître le lac Kivu. DR.

sexuels. Il vient du verbe kunyaara, signifiant « uriner ». Les Grands lacs, justement, car c'est de cette manière que l'un des plus célèbres d'entre-eux, le lac Kivu, aurait trouvé naissance. C'est en tout cas ce que raconte la légende. L'histoire d'une reine tellement frustrée par l'absence de son roi et guerrier de mari, menant bataille sur le front, qu'elle fait appel à son serviteur. Celui-ci pétri de peur, tremble de tout son corps, parce que menacé d'être exécuté s'il ne... s'exécute pas mais il n'ose pas pénétrer sa souveraine. Pendant leur corps à corps, de ce frottement, de ce tremblement et des vibrations jamais ressenties jusqu'alors par la reine vont naître cette explosion aqueuse, si abondante qu'elle sera la source du Kivu. Le mythe de l'eau sacrée était né. C'est en 2009 qu'Olivier Jourdain entend pour la première fois cette histoire. Le réalisateur belge se trouve à Kigali à l'occasion d'un tournage pour l'ONG Afrique en marche. Un matin, il découvre dans la rue, un matelas

inondé d'eau en train de sécher au soleil. Cette vision l'interpelle. Son propriétaire, pas peu fier, se fait une joie de lui raconter les bienfaits du kunyaza. L'idée lui vient alors de mener l'enquête. Pas si étonnant peut-être quand on porte le nom d'un fleuve... « Il y a une culture de la sexualité au Rwanda, en tout cas autour de ce plaisir féminin. C'est une manière différente de parler d'un pays, et cela renvoie en miroir, aux la manière de parler de sexualité librement. Est-ce qu'on est si ouvert que ça finalement? C'est plutôt une réflexion sur le plaisir en général », confie Olivier Jourdain sur le plateau du JTA. Qui mieux qu'une héroïne au charisme indéniable pour le guider dans cette quête? Olivier Jourdain la trouve en la personne de Vestine Dusabe, sexologue et animatrice radio. Dans son émission diffusée sur les ondes de la très populaire Flash FM, elle écoute les confidences des auditrices et auditeurs. On y parle ouvertement du plaisir sexuel, et donc du kunyaza.

À son lancement, en 2000, son émission n'était pas du goût des autorités. « Nous avons eu un vrai conflit, car le gouvernement estimait que dans notre culture, on ne parle pas de ces choses-là, ou encore que des enfants risquaient de l'entendre. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : l'émission a même été primée! » confie-t-elle à un magazine à l'occasion de la sortie du documentaire.

ÇA EXISTE AU CONGO AUSSI. Du kunyaza, l'animatrice en fait une sorte de mission « divine ». Ainsi, on la suit porter la bonne parole dans les contrées rwandaises. Ce qui donne une scène difficilement imaginable sous d'autres cieux. La truculente jeune femme anime une réunion publique à laquelle assistent villageois.es, tout âge confondu. Vestine Dusabe interpelle chacun.e sur sa sexualité. « Qui a eu un orgasme? Qui ici donne du plaisir à son épouse? Qui sait faire le kunyaza? Toi, là, tu sais le faire? Comment fais-tu? Montre-moi! », lance l'animatrice,

tout sourire, en recommandant au préalable d'écartier les enfants. Silence de l'auditoire, sourires gênés des mamys et papys, grimaces entendues de jeunes femmes... Imaginez un peu cette scène dans l'Amérique de Trump! On apprend donc que le kunyaza et l'éjaculation féminine font partie intégrante de la tradition rwandaise. Et que cette eau est signe de fertilité, d'épanouissement et... de bonheur conjugal. « Un kunyaza réussi provoque un jet, témoigne un partisan de cette technique. Certaines femmes s'épanouissent au point de pousser des cris qui font sourire tout le voisinage. Les amants sont parfois comblés quand le liquide dessine un cœur sur leur lit d'amour. » On comprend aussi que cette pratique du sexe « à la rwandaise » est un motif de fierté et de plaisanterie entre copains de virées nocturnes. Dans le film, plusieurs intervenants masculins s'amusent d'ailleurs à reproduire avec leur bouche et leurs mains le rythme des

vibrations du kunyaza, à la manière de percussions de plus en plus puissantes et rapides. Du côté des femmes, peu en parlent ouvertement devant des hommes, ce qui rend d'autant plus exceptionnels les témoignages recueillis dans ce film. Exceptionnel encore, ce moment où l'on entre dans l'intimité de la chambre d'un couple, filmé en train d'écouter l'émission de Vestine Dusabe. Si l'homme ricane et prend avec légèreté les propos qu'il entend, la femme, elle, en profite pour passer des messages: « Certaines femmes n'auront jamais d'eau. D'autres sont bloquées car elles sont fâchées. (...) Tu peux être fâchée à cause du travail. Quand le mari rentre, tu n'as pas envie de lui ». Entre elles, les femmes et jeunes filles évoquent aussi une autre pratique rituelle, le Gukuna. Cette coutume consiste en une série de massages reciproques et intimes entre filles pour étirer progressivement les petites lèvres vaginales. « C'est comme traire dou-

cement une vache », explique une adolescente dans le documentaire, face à un camarade d'internat, visiblement plutôt incrédule. Un article d'un site d'information explique que « l'étirement des petites lèvres commence avant que la fille ne puisse voir ses premières menstruations. C'est ainsi que certaines filles y sont initiées autour de l'âge de 12 ou 13 ans pour éviter qu'elles ne souffrent davantage si cela se fait à l'âge adulte. » Cette pratique, qui existe aussi au Congo, est aujourd'hui de plus en plus perçue comme archaïque, et ne serait quasiment plus usitée dans les grandes villes. « Les us et coutumes traditionnelles de mariage étaient si profondément ancrées dans la conscience populaire au point qu'une jeune fille qui allait se marier sans avoir étiré ses parties sexuelles se faisait renvoyer par son mari et le divorce était ainsi consommé », explique un spécialiste de l'éducation sexuelle. Olivier Jourdain a pu filmer une séquence où l'on voit un groupe de jeunes femmes, cachées derrière un pagne, en train d'enseigner la technique du Gukuna. Mais au-delà de la découverte, ou non, de ces pratiques ancestrales, livrées ici sans tabou, le documentaire nous offre aussi une pause, magique, pour ne pas dire sacrée. Lors d'une soirée dansante, animée par l'incontournable Vestine Dusabe, femmes et hommes vont chacun leur tour tenter de reconnaître sa/son compagnon de vie en se touchant les mains, les yeux bandés. « La vie à deux n'est pas facile. On peut se faire du mal. Mais tout peut s'arranger. De simples détails peuvent parfois briser un couple. Ça ne devrait pas arriver s'il y a de l'amour », proclame au micro la sexologue.

ISABELLE MOURGERE ■

Le régime de Téhéran invincible?

Depuis le lancement, le 28 février 2026, d'une campagne de frappes aériennes américano-israéliennes coordonnées visant à détruire le régime de Téhéran et ses programmes nucléaires et de missiles balistiques, les États-Unis et Israël ont éliminé des dizaines de personnalités politiques et militaires de premier plan en Iran mais le régime continue de faire mal parmi ses voisins, frappe des sites américains, vise Israël.

Parmi ces figures iraniennes les plus en vue éliminées, il y a l'ayatollah Ali Khamenei, qui exerçait un contrôle de fer sur l'Iran en tant que guide suprême depuis 1989, tout en renforçant l'hostilité envers les États-Unis et Israël. Ali Larijani, secrétaire du Conseil de sécurité nationale et figure influente de longue date, éliminé à l'âge de 67 ans. Ancien commandant du Corps des Gardiens de la Révolution islamique, CGRI, le bras armé du régime iranien, et négociateur sur le dossier nucléaire, il était un proche conseiller du défunt guide suprême, a joué un rôle important dans l'élaboration de la politique de sécurité nationale et de la politique étrangère de l'Iran. Le 18 mars, le ministre iranien du Renseignement, Esmail Khatib, éliminé lors d'une frappe israélienne. Conseiller proche d'Ali Khamenei, Ali Shamkhani, une figure clé de la politique iranienne en matière de sécurité et de nucléaire, éliminé lors d'une frappe israélienne le 28 février. Commandant du CGRI, Mohammad Pakpour éliminé le 28 février. Le ministre iranien de la Défense, Aziz Nasirzadeh, officier de carrière de l'armée de l'air, éliminé lors de la même vague le 28 février. Le chef d'état-major des forces armées iraniennes, Abdolrahim Mousavi, tué lors de ces frappes, alors qu'il participait à une réunion des hauts dirigeants à Téhéran. Il était chargé de coordonner les différentes branches de l'armée iranienne et de superviser les forces conventionnelles. Le commandant de la force paramilitaire Basij du CGRI, Gholamreza Soleimani, éliminé le 17 mars. Après l'élimination du guide suprême, du chef du Conseil de sécurité nationale, du commandant en chef des Gardiens de la Révolution, du conseiller du guide suprême, du ministre du Renseignement - soit, des dizaines de dirigeants iraniens tués, tout un pan de l'élite de la République islamique décapitée? Le premier ministre israélien Benjamin Netanya-



Des attaques conjointes américano-israéliennes ont ciblé des sites d'infrastructures clés en Iran. DR.

hou a déclaré que l'Iran était «en train d'être décimé», tandis que l'armée israélienne a décrit la direction iranienne comme un «château de cartes qui s'effondre».

RÉSILIENCE.

Mais plusieurs figures clés, dont le président du Parlement Mohammad Bagher Ghalibaf, ont survécu et la République islamique a remplacé rapidement les responsables tués, tout en poursuivant la guerre contre les États-Unis et Israël. Un triumvirat composé du président iranien Massoud Pezeshkian, du chef du pouvoir judiciaire du chef du pouvoir judiciaire Gholam Hossein Mohseni Ejei et de l'ayatollah Alireza Arafai, est chargé d'assurer la transition du pouvoir. Samedi 21 mars, Donald Trump a exigé de l'Iran qu'il rouvre le détroit d'Ormuz «dans les 48 heures, à compter de cet instant précis, sans aucune menace, ou les États-Unis d'Amérique frapperont et anéantiront ses différentes centrales électriques, en commençant par la plus grande», mais Téhéran a lancé l'attaque la plus destructrice contre Israël depuis le début de la guerre quand en trois semaines, les frappes combinées ont ciblé et détruit des sites d'infrastructures clés en Iran. Le régime iranien est-il vraiment invincible? «Coupez une tête et d'autres repoussent» ou comment les dirigeants iraniens ont bâti un système pour se maintenir au pouvoir? Plus de quarante ans après la révolution de 1979 qui a porté les dirigeants iraniens au pouvoir, ces derniers traversent aujourd'hui leur période la plus critique. Les États-Unis et Israël ont tous deux clairement indiqué vouloir un changement de régime, exhortant les Iraniens à renverser leur gouvernement.

Mais, les experts affirment que le régime iranien a délibérément mis en place une structure de pouvoir durable et difficilement susceptible d'être renversée. Comment expliquer cette résilience, et en quoi diffère-t-elle de celle des autres pays du Moyen-Orient? Depuis le renversement de la

monarchie iranienne, la République islamique a patiemment bâti un système politique conçu pour résister aux chocs, selon les experts. Ce système combine des institutions étroitement contrôlées, un endoctrinement idéologique, une cohésion des élites et une opposition fragmentée. «C'est une structure semblable à celle d'une hydre : on coupe une tête et de nouvelles repoussent», explique Sébastien Boussois, chercheur spécialiste du Moyen-Orient à l'Institut géopolitique européen en Belgique. Mojtaba Khamenei, fils d'Ali Khamenei, a été désigné comme son successeur, moins de deux semaines après l'assassinat de son père. Il devrait, selon toute vraisemblance, poursuivre la politique autoritaire de son père. Pour les experts, contrairement à des pays de la région comme la Tunisie, l'Égypte et la Syrie, où des dirigeants ont été renversés, l'Iran a mieux résisté aux chocs extérieurs grâce à son appareil sécuritaire à forte composante idéologique. Plutôt qu'une dictature classique centrée sur une seule personne, l'Iran est un «polydictature», une «alliance entre les partisans de l'islam politique et le nationalisme iranien exacerbé», explique Bernard Hourcade, ancien directeur de l'Institut français de recherches en Iran, IFRI, basé à Téhéran. Le pouvoir est réparti entre plusieurs centres - instances religieuses, forces armées et pans entiers de l'économie - ce qui rend le système bien plus difficile à renverser qu'une dictature à dirigeant unique. Parmi les autres organes détenant le pouvoir figure le Conseil des gardiens, qui peut opposer son veto aux lois et examiner les candidatures aux élections. Ceci réduit d'autant plus les risques qu'une faction puisse sérieusement contester l'État. Bien que l'Iran soit largement considéré comme une autocratie, il offre aux Iraniens la possibilité symbolique de voter à certaines élections, notamment celle du président. Toutefois, le processus est strictement encadré. Si les institutions constituent l'ossature du régime, les forces de sécu-

rité en sont largement perçues comme le bras armé. Le Corps des gardiens de la révolution islamique, CGRI, opérant aux côtés de l'armée régulière, est souvent considéré comme «l'épine dorsale du régime», explique Hourcade. Au-delà de son rôle militaire, il est devenu une puissance politique et économique, avec des intérêts commerciaux considérables et une influence importante grâce à la milice Bassidj, une organisation paramilitaire de volontaires. Surtout, les forces de sécurité sont restées unies malgré les troubles répétés. Boussois attribue cette loyauté à l'idéologie. «Cette culture du martyr que l'on retrouve chez les chiites (adeptes de l'une des deux principales branches de l'islam) et au sein de groupes comme le Hamas et le Hezbollah est presque considérée comme faisant partie intégrante de leur fonction», affirme-t-il. Le vice-ministre iranien de la Défense, Reza Taleini, a récemment déclaré que chaque commandant du CGRI a des successeurs désignés, trois grades en dessous, afin d'assurer la continuité. Kasra Aarabi, responsable de la recherche sur les Gardiens de la révolution au sein de l'organisation United Against Nuclear Iran, affirme que la structure décentralisée de l'Iran a été façonnée par les enseignements tirés de l'effondrement des forces irakiennes en 2003 lors de l'invasion menée par la coalition dirigée par les États-Unis. Si le régime survit, il estime que «les Gardiens de la révolution joueront un rôle encore plus important». De larges pans de l'économie iranienne sont contrôlés par des organisations liées à l'État, telles que les bonyads - des fondations caritatives qui ont fini par posséder des milliers d'entreprises dans divers secteurs. Ces réseaux distribuent emplois et contrats à des groupes fidèles au régime. L'empire commercial des Gardiens de la révolution, notamment le conglomérat Khatam al-Anbia, renforce ce système de clientélisme. Si les sanctions occidentales ont durement frappé l'économie iranienne dans son ensemble, ces réseaux contribuent à protéger les élites et leurs intérêts dans la survie du système. Selon Boussois, le système est «si solide qu'on n'observe quasiment aucune défection». La religion joue également un rôle déterminant dans la préservation du pouvoir. La révolution a créé un réseau durable d'institutions religieuses, politiques et éducatives qui continuent de façonner la vision du monde de l'État. «Cette structure très ancienne et très puissante - idéologique, bureaucratique et administrative - renforce le système», affirme

Boussois. Il soutient que l'idéologie «constitue une véritable source d'unité, de vocation et de recrutement». Quant à l'opposition, elle est fragmentée, comprend des réformistes, des monarchistes, des groupes de gauche, des mouvements de la diaspora comme le Conseil national de la résistance iranienne, et diverses organisations ethniques. Mais «tout régime finit par s'effondrer. La véritable question est celle du moment, de la chronologie». Il soutient que la mort de Khamenei a porté un coup dur au régime. «Il n'y en aura pas d'autre comme lui. Son successeur n'aura jamais l'autorité de Khamenei». Mais Boussois affirme que la chute de la République islamique est loin d'être certaine. Si elle se produit et qu'elle est déclenchée par une intervention militaire étrangère, la situation pourrait être pire. Pour Trump, la capture par les États-Unis de l'ancien président vénézuélien Nicolás Maduro serait le «scénario idéal» pour l'Iran. Mais Boussois rétorque : «l'inverse pourrait se produire, comme en Corée du Nord ou à Cuba : un renforcement du noyau dur».

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger, propriété de FINANCE PRESS GROUP en sigle FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International
Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
RadioTéléAction
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

Directeur associé
Yves Soda.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse Belge. Accords spéciaux. Trends. Trends, Tendances. Le Vif/L'Express. Knack.
© Copyright 2026 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13 janvier 2008.

